



Un accueil de qualité accessible à tous

Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance

Rapport d'activités 2024

FILE asbl

Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance

Tél: +32 (0)10/22.52.02

Email: contact@FILEasbl.be

Suivez-nous sur www.fileasbl.be

Avenue de Citeaux 114- 1348 Louvain la Neuve

Table des matières

Mot de la Présidente	4
PARTIE I : Présentation de la FILE	5
I. Qui sommes-nous ?	5
II. Missions et valeurs	6
III. Activités et reconnaissances	7
IV. Organes de gestion et équipe.....	7
• Assemblée générale	7
• Conseil d'administration	8
• Bureau.....	9
• Equipe FILE	9
V. Communication et information	11
PARTIE II : Actions de la FILE en 2024	13
I. La FILE en tant que fédération patronale	13
• Soutien, accompagnement et conseils juridiques aux membres.....	13
• Organisation de formations et conférences.....	14
• Commission paritaire 332	16
• Plateforme statut salarié	16
• Analyse de risques	17
• Formation SAE	17
• Partenariat Vanden Broele	18
- Réalisation d'actes infirmiers et d'actes de la vie quotidienne dans les structures d'accueil petite enfance et ATL.....	18
- Nouvelles mesures de fin de carrière pour le personnel d'accueil des milieux d'accueil de la petite enfance	18
- Responsabilité accrue des agents d'exécution dès le 1 ^{er} janvier 2025 – modification du Code civil.....	18
- Secteur 0-3 ans : Nouveau système de pré-demandes en ligne	18
• Fonds sociaux en CP332	19
II. La FILE reconnue comme coordination ONE	20
III. Projets pédagogiques en 2024	27
• Colloque « Eveil créatif et plaisir en milieu d'accueil en ATL »	27
• Conférence de Bruno Humbeeck sur les rythmes scolaires.....	31
• Conférence Rythmes avec le Fraje novembre	31
• Forum Accessibilité – rencontre intersectorielle de professionnel·les .	32



•	Groupe de travail laïcité	35
•	Communauté pratiques IEE	35
•	Articles et analyses pédagogiques	36
•	Projet accessibilité et task force accessibilité ONE	36
IV.	Dossiers d'actualité en 2024.....	42
•	Pénuries et attractivité	42
•	Droits de l'enfant et CODE	43
•	Formations, qualifications et mobilité professionnelle	45
•	Valorisation de l'Accueil Extrascolaire	46
•	Accords du Non Marchand et comité de concertation	48
•	Réforme ATL et réforme des rythmes scolaires	50
•	Réforme MILAC	50
•	Réforme des SASPE	51
•	SAEMD – services d'accueil d'enfants malades à domicile	52
V.	La FILE y participe.....	53
	Perspectives 2025	58



Mot de la Présidente

Dans notre époque troublée, où la désinformation gagne du terrain, où la guerre apparaît comme une solution pour certains, où l'appât du gain s'affiche sans mesure aucune, notre société a plus que jamais besoin d'éducation, de culture et de diversité.

En 2024, l'association Paroles d'enfants nous invitait à « Entretenir des foyers d'humanité, antidotes à l'indifférence, au repli sur soi et à la violence ». Les lieux d'accueil sous toutes leurs formes, qu'il s'agisse de 0-3 ou de 3-12 ans, peuvent offrir aux enfants et aux familles ces « foyers d'humanité », des temps et des lieux où se vivent la rencontre et la richesse des différences, où l'on apprend à grandir et à penser par soi-même, dans un esprit d'émancipation et de laïcité.

La F.I.L.E., en collaboration avec d'autres associations et institutions partageant ces valeurs, s'engage pleinement pour créer de tels lieux et pour soutenir cette dimension éducative, culturelle et inclusive. Cela passe par une vigilance et par des actions menées sur tous les plans : juridique, pédagogique, politique et social, au service des structures pour assurer leur accessibilité, leur qualité et leur viabilité.

Que toute l'équipe de la F.I.L.E soit profondément remerciée pour son investissement sans failles !

Natacha Verstraeten
Présidente



PARTIE I : Présentation de la FILE

I. Qui sommes-nous ?

Créée en 1992 à l'initiative des Femmes prévoyantes socialistes, la FILE asbl (Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance) fédère plus de 125 pouvoirs organisateurs publics et associatifs laïques et des personnes à compétence reconnue actives dans le secteur de l'accueil et de la protection de l'enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles.

La FILE regroupe des milieux d'accueil collectifs en petite enfance (crèches subventionnées et non subventionnées, haltes d'accueil), des services d'accueil d'enfant à domicile, des lieux de rencontre enfants-parents, des services d'accueil temps libre (accueils extrascolaires, centres de vacances, écoles de devoirs), d'accueil d'urgence et flexible, des services d'accueil d'enfants malades à domicile, des opérateurs de formation, des SASPE, des équipes SOS-enfants, des centres d'accueil de l'enfant...

La FILE se donne pour mission principale **d'offrir un accueil de qualité accessible à chaque enfant**. Il s'agit de construire une société qui organise des espaces collectifs d'éducation, de socialisation et d'apprentissage dans un objectif de cohésion sociale et de participation de tous à la vie démocratique. Cette conviction forte pousse notre fédération à considérer l'accueil (accessible et de qualité) comme **un droit pour chaque enfant**. Ce secteur répond à trois fonctions essentielles : éducative (lieux d'éducation et d'apprentissages), sociale (réduction des inégalités, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale) et économique (accès et/ou maintien sur le marché du travail). Nous considérons que les milieux d'accueil constituent un outil indispensable d'une véritable politique d'égalité des droits entre tous les enfants mais aussi entre les femmes et les hommes.

La pénurie de structures d'accueil des enfants, la pénurie de professionnelles et professionnels qualifiés, le manque de financement du secteur et de reconnaissance des travailleurs et des travailleuses, les besoins en matière de formation et de qualification, sont autant de constats qui poussent la FILE à promouvoir **une politique globale et intégrée de l'accueil de l'enfance**. Source d'exclusions sociales, l'organisation actuelle de l'accueil de l'enfant engendre trop souvent la mise en place de solutions boiteuses et la difficulté pour les parents de poser de vrais choix d'éducation, tout en conciliant vie professionnelle et familiale. La relative invisibilité du secteur de l'accueil dans la sphère médiatique ne permet pas non plus de valoriser et reconnaître toute l'importance de l'accueil pour les enfants

Pour la FILE,
Les milieux d'accueil sont un outil indispensable d'une véritable politique d'égalité des droits entre tous les enfants, de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Pour la F.I.L.E.,
l'accueil de l'enfant ne s'improvise pas,
il ne s'apprend pas simplement sur le terrain,
il ne se marchande pas.

Pour la F.I.L.E.,
l'accueil de l'enfant se pense et se prépare,
il s'apprend et se réfléchit avant d'être mis en œuvre sur le terrain,
il constitue un droit pour chaque enfant.



En résumé, l'objectif poursuivi par la FILE vise à offrir un accueil de qualité à chaque enfant, en soutenant le développement de milieux d'accueil :

1. en nombre suffisant,
2. accessibles financièrement, socialement et géographiquement,
3. qui développent un projet éducatif émancipateur cohérent,
4. qui fonctionnent avec du personnel qualifié et formé,
5. dans des infrastructures adaptées,
6. qui répondent aux besoins spécifiques des enfants et des parents, Cet objectif doit s'inscrire dans un financement suffisant et structurel.

II. Missions et valeurs

Les valeurs portées par la FILE suivent la ligne droite des valeurs portées par l'ONE : intérêt supérieur de l'enfant, qualité, bienveillance, équité, continuité et éthique. La fédération développe en ce sens différentes missions et actions :

- **Coordonner** les services et organismes actifs dans le domaine de l'accueil et de la protection de l'enfant, et de soutien des relations parentales dans et en dehors de la famille, pour les enfants de 0 à 18 ans
- **Favoriser** la création de places d'accueil de qualité, encadrées par des professionnelles et professionnels formés, développant un projet éducatif cohérent et avec une attention particulière pour l'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques
- **Promouvoir** l'organisation d'un accueil de qualité dans un esprit de citoyenneté en favorisant l'épanouissement de chacun et le développement de jeunes actifs, autonomes et responsables
- **Représenter** les pouvoirs organisateurs en tant que groupement d'employeurs aux différentes tables de négociations et de décisions
- **Créer et développer le maillage de réseau** entre les services et entre les secteurs, de manière à offrir sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles un réseau cohérent d'accueil
- **Susciter** de nouvelles initiatives dans les localités où le besoin s'en fait sentir
- **Mener une réflexion pédagogique**, développer des outils et des formations destinés aux différents acteurs de l'accueil, de la protection et de l'accompagnement de l'enfant

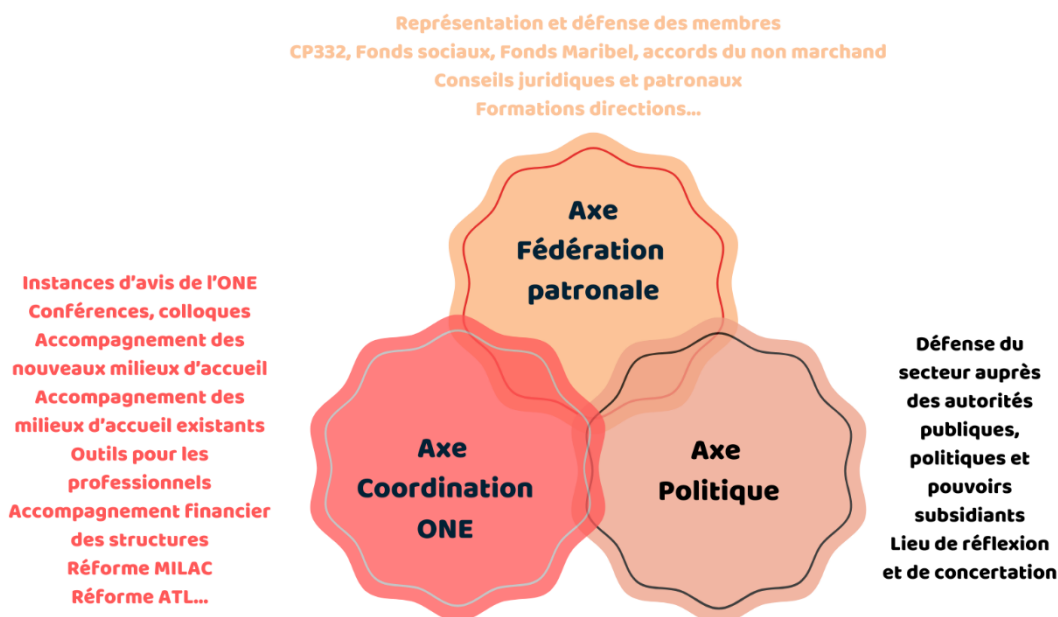
Si ce sont bien les enfants qui sont au cœur de nos missions et les bénéficiaires, les actions que mène la FILE s'adressent prioritairement aux pouvoirs organisateurs de structures d'accueils de l'enfant, aux professionnelles et professionnels qui y travaillent (ou en cours de formation), aux parents et aux mandataires politiques.



III. Activités et reconnaissances

La FILE développe ses activités selon trois axes :

- En tant que coordination territoriale en Fédération Wallonie-Bruxelles, reconnue par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) ;
- En tant que fédération patronale, reconnue dans la commission paritaire 332 « milieux d'accueil, aide sociale et soins de santé » ;
- En tant qu'organe de concertation et de représentation auprès des mandataires politiques.



IV. Organes de gestion et équipe

- **Assemblée générale**

Chaque institution membre de la FILE est représentée à l'Assemblée générale via un mandataire et s'engage à promouvoir les missions et valeurs de la FILE.

En 2024, deux assemblées générales ont été organisées : le 21 janvier 2024 pour la modification des statuts, et le 4 juin 2024 pour l'Assemblée annuelle avec l'intervention de **Bruno Humbeek sur les rythmes scolaires au regard des besoins de l'enfant**.

Depuis le 31 décembre 2024, la FILE compte 126 pouvoirs organisateurs (28 PO publics, 91 PO privés et 7 membres individuels). Nous avons acté la désaffiliation de l'asbl Arbre, qui a été reprise par la Ville de Bruxelles, un membre individuel et le CPAS de Crisnée. Nous avons également accueilli de nouveaux membres :

- CPAS Jurbise
- CPAS Chatelet
- Cigalons asbl
- Ecllosion asbl
- La Ribambelle asbl

- Commune de Chaumont Gistoux
- Commune de Court Saint Etienne
- Form'anim asbl

Ces différents pouvoirs organisateurs rassemblent plus de 750 structures et lieux d'accueil 0-12 ans.

En petite enfance :

- 268 milieux d'accueil collectif subventionnés et non subventionnés (crèches, ex MCAE, haltes d'accueil, maisons d'enfants, SASPE)
 - 217 crèches subventionnées (3280 places)
 - 19 crèches non subventionnées (425 places)
 - 6 crèches en accueil d'urgence (60 places)
 - 17 haltes d'accueil (235 places)
 - 8 structures SASPE (156 places)
- 19 services d'accueil d'enfants à domicile, regroupant près de 580 accueillant-es à domicile sous contrat de salariat à domicile ou en lieu tiers, ou restant conventionnées (2310 places d'accueil)
- 1 service de personnel de puériculture relais

En accueil temps libre :

- 60 services d'accueil extrascolaire de types 1 et 2 sur différents lieux d'accueil
- 19 écoles de devoirs ainsi que la Fédération des écoles de devoirs en FWB
- 40 centres de vacances sur différents lieux d'accueil
- 1 maison de jeunes, 1 AMO, des organisations de jeunesse, un service d'accrochage scolaire, des Centres d'expression et de créativité...

Mais aussi :

- 9 Services de garde d'enfant malade à domicile
- 4 services SOS enfants
- 2 unités mère bébé
- 5 services AVIQ/Inclusion/...
- 12 opérateurs de formation
- 7 organes d'éducation permanente
- 7 lieux de rencontre enfant parents
- 7 services d'accompagnement périnatal
- 5 réseaux et coordinations locales de milieux d'accueil et services d'expertises enfance
- 1 école de promotion sociale
-

- **Conseil d'administration**

Les administrateurs et administratrices jouent un rôle actif et engagé dans les différentes missions de la FILE et dans les différentes prises de position de l'asbl. Le mandat au CA est d'une durée de 4 ans. En 2024, le CA s'est réuni à 3 reprises.



Composition du Conseil d'administration de la FILE depuis le 15 décembre 2023 :

- Caby Jean-Marie
- Carly Geoffroy
- De Laet Vincent
- Demoulin Stéphanie
- Demuliez Fabien
- Lannoo Laurence
- Mercenier Marie
- Mulkers Catherine
- Perpinien Alain
- Ternest Jacques
- Vanmechelen Audrey
- Verstraeten Natacha
- Wirtgen Frédérique
- Wyart Chantal

• **Bureau**

Le Bureau, organe de délégation journalière de l'asbl, se réunit en moyenne une fois tous les deux mois en fonction des dossiers en cours. Depuis le 15 décembre 2023, le Bureau du CA de la FILE est composé comme suit :

- Caby Jean-Marie
- Carly Geoffroy
- Mulkers Catherine
- Vanmechelen Audrey
- Verstraeten Natacha, Présidente

• **Equipe FILE**

La FILE dispose d'une équipe engagée, dynamique et aux profils variés. Issus de différents horizons, les membres de l'équipe ont à cœur de porter les projets de la fédération, dans le respect des valeurs qu'elle défend au quotidien. Ils accompagnent les pouvoirs organisateurs et les équipes, les représentent dans diverses instances, sont à l'écoute des attentes des acteurs de terrain et tentent de répondre au mieux à leurs demandes.

L'équipe se compose de :

- Carine DELREE, conseillère juridique
- Isaline DE PLAEN, conseillère juridique
- Aurore DESTREE, conseillère juridique
- Géraldine LEGRAND, chargée de projet en accessibilité pour les milieux d'accueil
- Laurène TREVISAN, conseillère psychopédagogique
- Marie Emilie TYLLEMAN, chargée de communication
- Cécile VAN HONSTE, directrice



Aurore Destree
Conseillère Juridique



Carine Delree
Conseillère Juridique



Cécile Van Honste
Directrice



Laurène Trévisan
Conseillère Pédagogique



Géraldine Legrand
Chargée de Projet - Accessibilité



Isaline De Plaen
Conseillère Juridique



Marie-Emilie Tylleman
Chargée de Communication



Natacha Verstraeten
Présidente



Dans un souci de formation continue, l'équipe suit régulièrement des **formations, conférences et colloques**. En 2024, l'équipe a notamment suivi :

- 11 janvier, Plateforme enfance précarisée, la Louviere
- 15 février, Groupe MR, « la réforme des rythmes scolaires », Bruxelles
- 22 février, Cessoc, « Plan de formation et droit individuel à la formation »
- 22 février, Cosege/FILE/IBEFE HS, « L'accompagnement au changement – formation directions SAE »
- 12 mars, Unisoc, « Session d'information sur le Social Profit Data Trust »
- 21 mars, Unipso, débat politique « priorités du secteur à profit social »
- 9 avril, Ville de Liege, Conférence de Pierre Moisset sur la valorisation des professionnel·les de l'enfance
- 11 avril, Vandenbroele, « La motivation du licenciement dans le secteur public »
- 18 avril, Festiv'ATL, Charleroi
- 3 mai, Conférence 'European Child Guarantee: from engagement to reality'
- 16 mai, CODE asbl, « les fondamentaux droits de l'enfant en Flandre et en wallonie »
- 21 mai, ONE, « Journée d'étude sur le bachelieré, Assesse
- 30 mai, Fonds Houtman, « Et si on écoutait vraiment les enfants ? »
- 20 juin, Isbw, « Les matinales de l'enfance : l'attachement »
- 30 août, Checopa asbl, « Formation à l'assertivité », LLN
- septembre 2024, CODEF : « La Codef ne manque pas d'air ! »
- 26 septembre, Unisoc, « la responsabilité accrue des agents d'exécution »
- 2 octobre, Forum BXL Lutte contre les inégalités, « Inégalités sociales et écologiques envers les publics fragiles »
- 3 octobre, Badje, « Atelier précarité des familles »
- 10 octobre, FILE, « L'incapacité de travail de longue durée: trajet de réintégration et rupture pour force majeure médicale »
- 10 octobre, journée des 70 ans d'Arc en Ciel
- 12 octobre, Salon de l'éducation
- 19 octobre, RWLP, Journée de lutte contre la pauvreté, Namur
- 5 novembre, Soralia, « Les conditions de travail en accueil extascolaire », Namur
- 17 novembre, CODE asbl, « Festival droits de l'enfant »
- 19 novembre, Colloques Caravelles, Cap sur l'inclusion : Pédagogies plurielles pour enfants uniques » !
- 30 novembre, CFFB, « Questions du genre et secteur de l'enfance », BXL
- 03/04 décembre, ONE, Colloque LREP famille-enfant-professionnels
- 5 décembre, Droits Quotidiens, Langage clair : les mots du droit - comprendre, expliquer, clarifier
- 5 décembre : 20 ans OEJAJ, Bruxelles
- 12 décembre : colloque maltraitance ONE
- 17 décembre, IBEFE du Brabant Wallon, « La réforme du qualifiant »



- **Déménagement**

Fin 2023, début 2024, la FILE a déménagé ses bureaux dans le nouveau bâtiment associatif Mundo à Louvain-la-Neuve. Le déménagement a permis à l'équipe agrandie de disposer d'un bureau plus lumineux, plus agréable et avec des espaces communs partagés tels que des salles de réunions, des salles pour des visioconférences, etc. Le nouveau bureau et le nouveau siège social se trouvent **avenue de Citeaux 114 à 1348 Louvain la Neuve**.

V. Communication et information

La FILE dispose d'un site web (www.fileasbl.be) où sont publiés des dossiers thématiques (pédagogiques et juridiques), des actualités, des tutoriels (concernant le financement de formations, etc.), ainsi que des informations sur les formations et événements destinés aux professionnels du secteur 0-3 ans et ATL. L'équipe met un point d'honneur à enrichir régulièrement le site avec des dossiers approfondis et des actualités juridiques et pédagogiques.

Deux newsletters distinctes sont envoyées à intervalles régulières. La première, « coordination ONE », diffuse périodiquement des informations pertinentes pour le secteur des milieux d'accueil, incluant des événements, des articles pédagogiques et des formations. Elle est envoyée à toute personne intéressée.

La seconde, « info membres », est adressée exclusivement aux membres de la fédération d'employeurs. Elle propose des articles approfondis sur les actualités juridiques, le droit du travail, la réglementation ONE, les aides à l'emploi, la CP332, ainsi que des prises de position plus politiques.

Une permanence téléphonique est disponible du lundi au vendredi, de 9h à 17h au 010 22 52 02, et l'équipe peut être contactée par email à l'adresse contact@FILEasbl.be.

La FILE est également active sur les réseaux sociaux (<https://www.facebook.com/FILEasbl/> et depuis 2024 sur LinkedIn), ce qui lui permet de répondre rapidement à l'actualité et aux diverses demandes. Sa chaîne YouTube est régulièrement mise à jour avec de nouvelles vidéos.

En outre, la FILE gère le site www.extrascool.be et l'email générique de la Plateforme de valorisation de l'accueil extrascolaire.



FILE Accueil La FILE Activités Thèmes Contact

Prochains Évènements

Conférence sur les neurosciences - 20 mai 2025

Formation direction : Leadership et Management

La FILE, Fédération Des Initiatives Locales Pour L'enfance

Active dans le secteur de l'enfance depuis 30 ans, reconnue pour la qualité de son travail, la FILE a développé de nombreuses connaissances et expertises tant sur le plan de la création et du soutien des milieux d'accueil, que sur les plans pédagogique et juridique, afin d'accompagner au mieux les structures et les équipes du secteur.

La FILE est une coordination de milieux d'accueil fédérant plus de 120 membres et 750 lieux d'accueil en petite enfance et en accueil temps libre (accueils extrascolaires, centres de vacances et écoles de devoir) sur l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Derniers articles

JOURNÉE EXTRASCOOL

QUI SOMMES-NOUS? NOS ACTIONS CONTACTEZ-NOUS

BIENVENUE SUR EXTRASCOOL

Quatrième édition de la journée ExtrasCOOL : MERCI à vous!

Le quatrième jour de ExtrasCOOL, avec tous ses ateliers interactifs et ludiques, c'est grâce à vous!

L'objectif de rendre visible l'invisible est atteint et nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé et soutenu cette initiative. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la journée et à toutes les personnes qui ont soutenu cette initiative.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la journée et à toutes les personnes qui ont soutenu cette initiative.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la journée et à toutes les personnes qui ont soutenu cette initiative.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la journée et à toutes les personnes qui ont soutenu cette initiative.

ExtrasCOOL 2025 : rendre visible l'invisible

PARTIE II : Actions de la FILE en 2024

I. La FILE en tant que fédération patronale

- **Soutien, accompagnement et conseils juridiques aux membres**

La FILE est au service de ses membres et assure une veille juridique de la législation sociale et du secteur. Les membres de la FILE connaissent des réalités sectorielles différentes, c'est pourquoi la fédération est attentive aux différentes particularités de celles-ci et suit l'actualité sectorielle qui ne cesse d'évoluer, afin de mieux informer et représenter les opérateurs (employeurs du secteur privé relevant des commissions paritaires 332, 329, 319.02, 330 et 337 et du secteur public (communes, CPAS, intercommunales)).

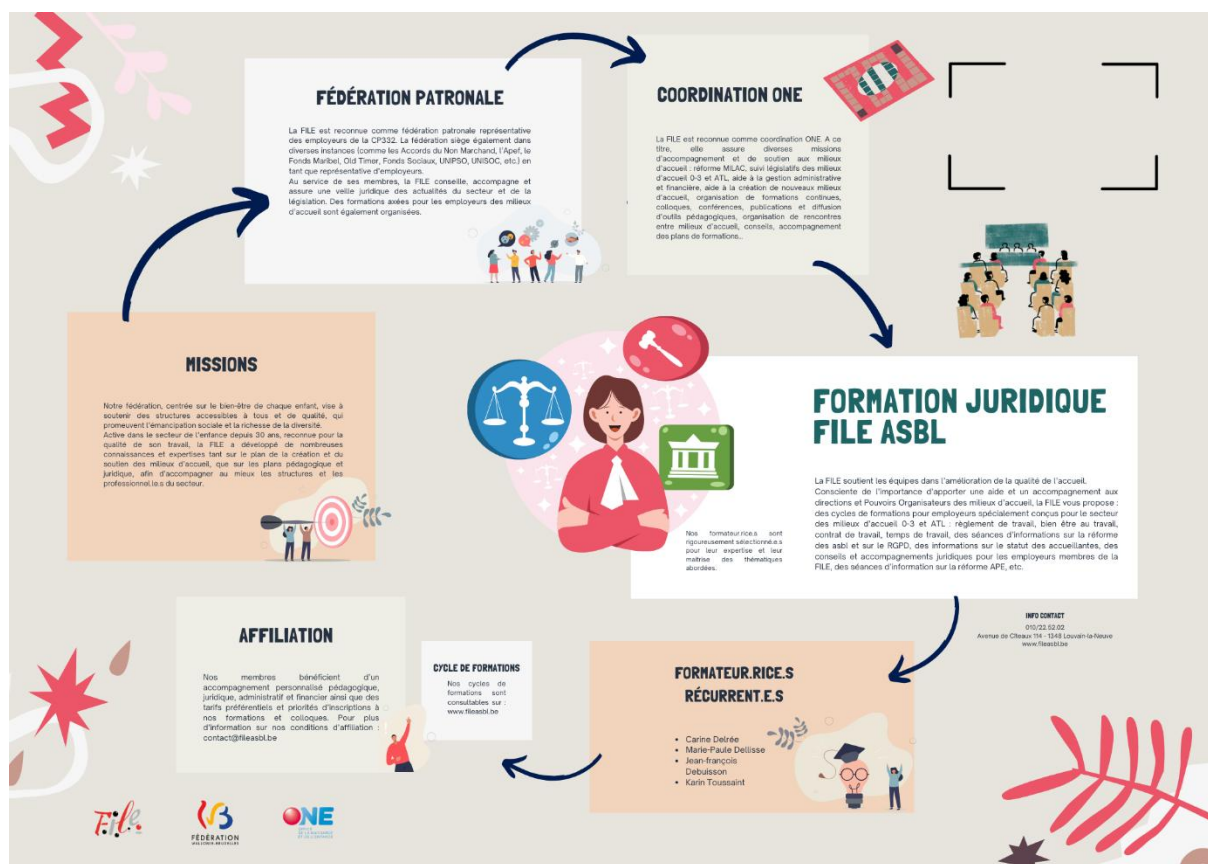
La FILE dispose d'un service juridique pour ses membres : conseils, informations sur la législation, accompagnement dans la réalisation et la mise à jour de règlements de travail, soutien aux employeurs, création d'outils et fiches thématiques synthétiques par commission paritaire...

Pour 2023,

- **Relecture de règlements de travail.** Ces relectures sont suivies de rendez-vous en présentiel pour expliquer les remarques et commentaires, répondre aux questions des membres et finaliser les documents avec eux ;
- **Rencontres des membres:** rendez-vous avec nos membres à leur demande pour aborder des problématiques complexes (touchant au droit du travail, droit des ASBL, gestion des ressources humaines, ...) et construire ensemble des solutions ;
- **Création d'outils pratiques** pour nos membres, notamment un tutoriel sur les attestations de frais de garde, une foire aux questions sur la disponibilité des accueillants et accueillantes à domicile, un guide d'analyse de risque pour les milieux d'accueil ;
- **Réponses quotidiennes aux questions** des employeurs en droit du travail (temps de travail, contrat de travail, bien-être au travail, ...), droit des ASBL, réforme APE, fonds Old Timer, ainsi que dans les matières ONE (réforme MILAC, règles et démarches pour les subventionnements, contrat d'accueil...);
- **Informations, suivis et accompagnements des modifications législatives et sectorielles** (écochèques, barèmes de direction et de puericulture, pfp, délégation syndicale pour les accueillants et accueillantes à domicile, prime de fin d'année, encodage et envoi des attestations fiscales pour frais de garde...);
- **Aide et accompagnement** à la suite d'inspections sociales dans les structures ;
- **Envoi de Newsletters juridiques, rédaction d'articles synthétiques sur la législation sociale sur notre site,...**



• **Organisation de formations et conférences**



Dates	Titre de la formation	Objectifs de formation	Formateurs
15/02/24	Formation au Bilan de Fonctionnement (BILACC)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Description du Bilan de fonctionnement et de son contenu ○ Rappel des obligations juridiques et administratives en matière de bien-être au travail ○ Présentation d'outils pédagogiques permettant d'animer les réunions d'équipe pour améliorer la qualité de l'accueil ○ Présentation d'une grille d'analyse de risques répondant aux exigences de l'ONE 	Isaline De Plaen, Laurene Trévisan, Carine Delrée
4/04 et 11/04/24	Répartition des rôles et responsabilités entre CA et direction au sein d'une ASBL et assurances d'une ASBL	<p>Répartition des rôles CA-direction-travailleurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité de chacun - Quels outils mettre en oeuvre? - Comment établir une relation de confiance? - Comment instaurer une bonne gouvernance, une prise de décision 	Jean-François Debuissou (consultant)



		<p>sainte, collégiale, participative et dans le fonctionnement de sa structure notamment pour la prise de décision</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction nommée délégué à la gestion journalière <p>Assurances et responsabilité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce qu'une assurance? - Grille de lecture: comment analyser une police d'assurance - Quelles sont les causes de non assurance et les clauses d'exclusion? - Quelle doit être notre action en cas de sinistre? - Qu'est-ce que la déclaration du risque? Quelles sont les conséquences d'une mauvaise déclaration? - Qu'est-ce que l'obligation de sauvetage? - Quelles sont les assurances obligatoires et que couvrent-elles? - Quelles sont les assurances vivement conseillées? - Quels sont les points d'attention à avoir pour contracter une assurance qui couvre mes besoins? 	
20/06/24	Formation documents sociaux	<p>Quelles sont les obligations des employeurs en termes de tenue des documents aux travailleurs?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat de travail, règlement de travail, horaire de travail, ... - Fiches de paie, C131A ou C131B - Fiches discales, dimona... - Dmfa... 	Karin Toussaint (consultante)
10/10/24	Formation Incapacité de travail de longue durée : trajet de réintégration et rupture pour force majeure médicale	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à gérer l'incapacité de travail au sein de sa structure - Apprendre à gérer un trajet de réintégration - Apprendre à gérer des absences répétées de courtes durée - Comprendre le rôle respectif des médecins pouvant intervenir dans le cadre de la gestion de l'absentéisme 	Marie-Paule Dellisse (Consultante)



Retrouvez-nous
sur



- **Commission paritaire 332**

La FILE est reconnue comme organisation professionnelle d'employeurs dans la branche d'activité de l'accueil de l'enfance. Elle s'est vue attribuer deux mandats pour siéger à la commission paritaire 332 dénommée « Commission paritaire pour le secteur francophone, germanophone de l'aide sociale et des soins de santé ». La FILE est présente et défend les intérêts des employeurs aux réunions du bureau de conciliation de l'actuelle CP332 pour le secteur des milieux d'accueil des enfants et pour le secteur des Equipes SOS-Enfants.

La Commission Paritaire se réunit en moyenne chaque mois (plénière -éventuellement groupes de travail - comité "ad hoc" ou bureaux de conciliation). La Commission paritaire adopte des conventions collectives de travail (CCT) qui sont enregistrées au greffe du SPF Emploi et relation collective de travail (ex : primes de fin d'année, barèmes...).

Les organisations patronales se réunissent avant les séances plénières afin d'adopter (si possible) une position commune. La FILE sollicite régulièrement l'avis des membres concernés pour alimenter sa prise de position en séance plénière.

- **Plateforme statut salarié**

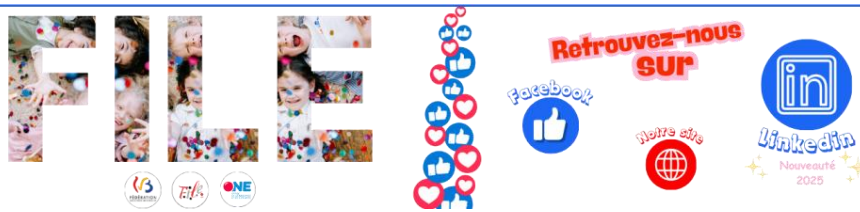
En décembre 2013, la FILE a initié la création d'une Plateforme en faveur d'un statut de travailleur salarié pour les accueillantes et accueillants conventionnés. Celle-ci rassemble les coordinations de services d'accueillantes d'enfants à domicile, l'UVCW et Brulocalis, les organisations syndicales du secteur privé et public ainsi que des mouvements familiaux et féminins.

Grâce à l'investissement et au travail des membres de la Plateforme, celle-ci a été force de propositions et de réflexion sur le nouveau statut, tant dans ses aspects légaux que sociaux ou pédagogiques. Elle a maintenu son exigence forte de mettre en place un statut complet de travailleur salarié pour les accueillantes et accueillants dans une perspective d'égalité de droits (barème de puériculture) et de devoirs (formation initiale) entre tous les professionnelles et professionnels de la petite enfance subsidiés par l'ONE. La particularité du statut de travailleur salarié à domicile a permis de prendre en compte les **spécificités de ce mode d'accueil**.

L'année 2024 a vu se poursuivre les débats autour de **l'avenir des co-accueils** et des pistes – légalement et socialement acceptables – d'évolution possible pour ce mode d'accueil avec l'idée qu'une solution unique ne pourra être trouvée mais qu'une solution sur mesure devra être cherchée en respectant les particularités de chaque co-accueil (transformation en crèche ou mini-crèche, en co-accueil lieux tiers passage vers deux accueillantes et accueillants à domicile salariés, co-accueil indépendant, ...), autour du **temps partiel** et autour de la situation spécifique du **secteur public**.

La FILE a continué à assurer la **coordination et le secrétariat de la Plateforme et de ses différents groupes de travail spécifiques**. A l'occasion des réunions entre celle-ci, l'ONE et le Cabinet de la Ministre de l'Enfance, nous avons œuvré pour la mise en place de systèmes d'attribution des contrats de travail qui permettent l'engagement de nouvelles accueillantes et de nouveaux accueillants, mais aussi de répondre aux demandes du personnel sous statut conventionné souhaitant disposer enfin d'un contrat de travail.

La FILE, au sein de la Plateforme, a également co-écrit une **note sur la disponibilité** des accueillantes et accueillants salariés à domicile, fixant le compromis trouvé par les partenaires sociaux et les fédérations de SAE quant aux règles à appliquer dans les situations où aucun enfant n'est accueilli pendant la période de disponibilité fixée dans le contrat de travail.



Des séances d'informations ont été réalisées par la Plateforme, et une foire aux questions est disponible sur notre site web.

En 2024, la FILE a négocié avec les partenaires de la Plateforme une solution juridique pour les co-accueils en défendant la possibilité de création de **co-accueils salariés dans des lieux tiers**, structures dans lesquelles les co-accueillantes bénéficient d'un **contrat de travail classique** de 38h par semaine réparties sur 4 jours. Cela permet d'accueillir jusqu'à 10 enfants dans une structure ouverte 10h à 10h30 par jour, 4 jours par semaine. Cette solution se veut dans un cadre extinctif mais permet d'apporter enfin une solution pour les co-accueillantes conventionnées qui attendent un contrat depuis le début de la salarisation.

Deux matinées d'informations ont eu lieu en partenariat avec la Cosege et la FSMI afin d'informer les PO de ces co-accueils lieux tiers. Un **modèle** de règlement de travail, un modèle de simulation financière, des modèles de contrats de travail et des notes simplificatives d'aide à la décision ont été rédigés également en 2024.

Par ailleurs, la FILE participe activement aux GT techniques organisés entre l'ONE et les coordinations de services.

La FILE a toujours soutenu les objectifs de la réforme des milieux d'accueil. Les valeurs portées par le projet sont centrées autour du bien-être de l'enfant, de la qualité de l'accueil, d'une meilleure accessibilité pour toutes les familles et vers une viabilité et un refinancement du secteur.

- **Analyse de risques**

Dans un souci d'amélioration du bien-être du personnel des milieux d'accueil de la petite enfance (crèches et services d'accueil d'enfants), la FILE, le Fonds Groupe à risque de la CP332, la COSEGE et l'ONE se sont penchés sur un **outil d'analyse des risques portant tant sur le bien-être du personnel que sur les obligations des milieux d'accueil relatives au bien-être et à l'analyse des risques pour les enfants**.

La FILE a co-rédigé un guide pour les milieux d'accueils collectifs et l'accueil à domicile qui est diffusé et disponible gratuitement pour les structures. La grille d'analyse des risques proposée dans le guide porte sur la présence de dangers et de facteurs de risques liés aux infrastructures et équipements du milieu d'accueil, à la sécurité, à la santé et au bien-être, à la fois des membres du personnel et des enfants accueillis. Des accompagnements, des séances d'informations et des webinaires sont organisés par la FILE, en partenariat avec l'APEF et l'ONE.

Pour l'année 2024, la FILE a été amenée à animer les ateliers et webinaires suivants :

- Le 16 janvier 2024 – Atelier analyse des risques à Liège
- Le 30 janvier 2024 – Webinaire analyse des risques APEF
- Le 12 mars 2024 – Atelier analyse des risques APEF à Louvain-la-Neuve
- Le 23 septembre 2024 – Atelier analyse des risques Bons-Villers

- **Formation SAE**

En collaboration avec la COSEGE et le Bassin EFE Hainaut Sud, la FILE a organisé en 2024 un cycle de formation sur la prise de fonction de direction en SAE.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la création/reconnaissance de la fonction de direction dans la réforme des milieux d'accueil de la petite enfance. Elle vise à répondre aux interrogations



et besoins suivants des nouvelles directions : « comment accompagner sa prise de fonction ? » « Quels liens entre le poste de direction, l'équipe et le pouvoir organisateur ? » « Comment adapter son management à distance ? ».

Les objectifs de la formation étaient d'outiller et accompagner le changement afin de mettre en place un management efficient et d'amorcer une réflexion sur cette nouvelle posture professionnelle (vis-à-vis du PO, de l'équipe,...) dans une volonté de saine gouvernance.

Ce cycle de formation a eu lieu dans les locaux du Forem à Jambes et s'est étalé sur trois journées, dont la première a déjà eu lieu fin 2023 :

- Le jeudi 7 décembre 2023 « L'accompagnement du changement » par Mélanie Latiers
- Le jeudi 18 janvier 2024 « Articulation de la fonction avec le PO » par Karin Toussaint
- Le jeudi 22 février 2024 « Le management de direction » par Chafia El Mimouni

Concrètement, le nombre de participants était limité à 15 personnes afin de garantir la qualité des échanges, avec une priorité pour les directions/responsables n'ayant pas accès aux certificats de direction organisés à l'initiative de l'ONE.

- **Partenariat Vanden Broele**

Vanden Broele a notamment pour objet de développer des applications et des solutions d'information digitales pour soutenir les Villes et les Communes dans l'accomplissement de leurs missions.

Entre autres, Vanden Broele met à disposition une plateforme digitale, de type bibliothèque de référence, pour les pouvoirs locaux sur laquelle des articles de fonds et diverses actualités dans les domaines d'action de ces pouvoirs locaux peuvent être consultés (cette plateforme s'appelle DGConnect).

C'est dans ce cadre que Vanden Broele a approché la FILE et qu'un partenariat a été conclu dans lequel la FILE publie des actualités du secteur enfance et petite enfance intéressant le secteur public sur la plateforme en ligne DGConnect.

En 2024, les actualités suivantes ont été publiées :

- Réalisation d'actes infirmiers et d'actes de la vie quotidienne dans les structures d'accueil petite enfance et ATL
- Nouvelles mesures de fin de carrière pour le personnel d'accueil des milieux d'accueil de la petite enfance
- Responsabilité accrue des agents d'exécution dès le 1^{er} janvier 2025 – modification du Code civil
- Secteur 0-3 ans : Nouveau système de pré-demandes en ligne



- **Fonds sociaux en CP332**

Les Fonds de la CP332 sont gérés par des comités de gestion paritaires (organisations syndicales et fédérations d'employeurs)¹.

3 Fonds sont issus de la CP332 :

- Le *Fonds Old Timer* (constitué sous forme d'asbl) qui vise la mise en place et le développement du "Plan Tandem" permettant l'aménagement de fin de carrière pour les travailleurs de plus de 55 ans du secteur des Milieux d'Accueil d'Enfants. La **brochure du Plan Tandem a été réactualisée** et est disponible sur le site www.apefasbl.org.



- Le *Fonds Maribel Social* : suivant un appel à candidature, des postes mi-temps CDI sont octroyés à des opérateurs du secteur relevant de la CP332 permettant d'augmenter le taux d'encadrement (postes d'accueillants et accueillantes d'enfants), d'assurer la concertation sociale et de mener à bien des projets spécifiques ou l'accueil d'un public fragilisé. En 2024, des nouveaux postes ont été attribués aux crèches, services d'accueil d'enfant à domicile et aux opérateurs d'accueil extrascolaire. Les plafonds de subsides ont également pu être augmentés pour 2024 et 2025.
- Les *Fonds Groupes à risque* : permettent de financer plusieurs projets dans les milieux d'accueil et les services relevant de l'ASSS. En 2024, une analyse et une évaluation des actions des Fonds a été menée par les partenaires sociaux. Début 2025, les nouvelles actions et le site web a été mis à jour : <https://apefasbl.org/> . À titre d'exemple :
 - Des bourses de formation ou d'accompagnement
 - Des embauches compensatoires lorsque des travailleurs sont en congé éducation payé
 - Du tutorat (stagiaire, retour à l'emploi de travailleurs en maladie longue durée ou de nouveaux travailleurs...)
 - Du soutien à l'alternance
 - Le catalogue et les formations Formation
 - Le carnet de bord et la possibilité d'être accompagné pour réaliser les plans de formation demandés par l'ONE
 - Le processus de valorisation des acquis des accueillantes et des accueillants
 - Des projets pilotes relatifs au burn out et au retour à l'emploi après des parcours de réintégration
 - Des bilans de compétences, conseils d'évolution professionnelle
 - Le financement d'analyse de risques

¹ Tous les Fonds sont regroupés au sein de la coupole « APEF asbl » : www.apefasbl.org.



- Des projets de prévention des risques psychosociaux dans les institutions
- des conventions avec les écoles pour améliorer l'intégration des stagiaires dans les institutions
- (...)

II. La FILE reconnue comme coordination ONE

A côté de l'axe « fédération patronale », la FILE est un des projets de coordination conventionnée et subventionnée par l'ONE (conventions de collaboration 2022-2025). À l'origine de la reconnaissance comme coordination ONE, la FILE était reconnue comme coordination FESC depuis 1996. L'ONE, ne souhaitant pas se priver d'expertise et des compétences des coordinations FESC lors du passage du FESC à l'ONE, a décidé de les reconnaître dans un nouveau rôle de coordination territoriale (FILE, BADJE auquel s'est adjointe la FIMS/Unessa), parallèlement à des coordinations thématiques (COSEGE, CHACOF, FSMI, Promemploi et IBEFE Bassin Hainaut Sud). Pour la FILE qui agit depuis de nombreuses années comme un acteur et un représentant de l'ensemble du secteur de l'accueil de l'enfance, ces nouvelles fonctions représentaient davantage une continuité et un soutien à nos activités existantes.

Notre fédération est reconnue comme coordination territoriale (Fédération Wallonie-Bruxelles) ONE depuis janvier 2018 tant pour le secteur de l'accueil 0-3 ans que pour l'ATL. En ce sens, l'asbl soutient et accompagne les professionnelles et professionnels de l'accueil pour mener une politique globale et transversale d'amélioration de la qualité de l'accueil, en visant la professionnalisation du secteur et en augmentant l'accessibilité des milieux d'accueil à tous les enfants. Nos actions sont étroitement liées au Contrat de gestion de l'ONE. Ce sont donc les valeurs de primauté de l'intérêt de l'enfant (droits de l'enfant), de bientraitance, de soutien à la parentalité, de lutte contre la pauvreté et les inégalités qui sont au centre du projet.

Forte de l'expérience acquise au cours des années, la FILE inscrit ses actions dans la droite ligne des objectifs de l'ONE. C'est dès lors en partenariat avec l'Office et dans la mesure de nos moyens que la FILE mène les missions et objectifs suivants :

Missions de coordination	Objectifs
Aider à la gestion administrative et financière des opérateurs	Informier les opérateurs sur les outils existants – relayer à l'ONE les besoins de terrain en matière d'outils de gestion
Aider à la création de nouvelles structures	Communiquer des informations aux opérateurs potentiels et les accompagner
Soutenir une dynamique de promotion de la qualité	Favoriser la dynamique de formation continuée – valoriser et améliorer la formation initiale
Elaborer et diffuser des outils pédagogiques	Diffusion et promotion de nos outils existants – réflexion sur de nouveaux outils
Tenir des réunions de coordination et d'information à destination des opérateurs de son ressort territorial	Créer des espace-temps, manières pour s'informer, échanger, partager
Assurer une mise en réseau des opérateurs en vue de construire des projets notamment pédagogique	Améliorer la qualité de l'accueil dans une dynamique de réseau



Assurer une veille des réalités des opérateurs afin d'alimenter l'ONE sur les évolutions du secteur	Relayer les demandes, informations, réalités, besoins, interrogations et attentes du secteur auprès de l'ONE en vue de soutenir l'ONE dans sa mission d'accompagnement des opérateurs de l'accueil
--	--

A ces missions d'origine comme coordination, s'ajoutent à présent les missions issues du Contrat de gestion 2021-2025 de l'ONE. En cohérence avec les orientations du contrat de gestion 2021-2025 de l'ONE, la FILE a pour mission de soutenir et d'accompagner les professionnelles et professionnels de l'accueil afin de leur permettre :

- de favoriser l'amélioration de la qualité de l'accueil dans toutes ses dimensions ;
- d'augmenter l'accessibilité des milieux d'accueil à tous les enfants ;
- d'œuvrer au développement de la professionnalisation du secteur.

L'association peut mettre en place des actions innovantes propres et doit prendre part à des actions en lien avec les orientations du contrat de gestion. Au vu de l'accent important mis en la matière, la **thématique de l'accessibilité** (section O.O.1.3 du contrat de gestion) fait partie intégrante des projets 2024 de la FILE, via notamment la contribution aux travaux de la task force accessibilité et l'engagement d'une chargée de projet accessibilité des milieux d'accueil.

Les missions en tant que fédération patronale (même si elles ne sont pas subventionnées par l'ONE) constituent sans conteste un atout pour alimenter nos missions d'aide et d'accompagnement de notre fédération dans ses missions de coordination. Les deux « volets » de la FILE s'enrichissent mutuellement au profit des opérateurs de l'accueil : partage d'informations et de compétences, consultation des membres, défense et information juridique... Ainsi, la FILE s'inscrit pleinement dans une logique de réseau et de partenariats (existants ou à construire) et souhaite que les actions de coordination qu'elle développe puissent être menées en lien avec les autres partenaires du secteur : l'ONE de manière privilégiée bien évidemment mais également les autres coordinations ONE reconnues et d'autres interlocuteurs existants (plate-forme des coordinateurs ATL, coordinateurs ONE, conseillers pédagogiques ONE, opérateurs de formation, organisations syndicales, opérateurs du secteur, représentants des familles, secteur de l'aide à la jeunesse...).

- **AXE 1. Aider à la gestion administrative et financière des opérateurs**

- **Permanence téléphonique**
- **Rencontre** des opérateurs concernant leurs plans financiers, comptes et bilans et accompagnement dans la **gestion de leurs subventions**
- Information sur la **législation sociale** (explication de l'appartenance paritaire, aide à l'élaboration de ROI...)
- Participation au travail et à la réflexion sur le **coût de l'accueil**
- **Travail de recherche sur les budgets financiers des milieux d'accueil collectifs**
- **Information** sur les sources de financements (ONE, FSE, Viva for Life, APE, Loterie nationale, FESC, MCAE, ACS, Plans Cigogne...)
- Information/échanges sur les places ouvertes dans le cadre **des programmations ONE** (Plan Cigogne) et **accompagnement des porteurs de projet**
- **Accompagnement** des milieux d'accueil et déplacement sur site si besoin



- Création de **fiches pratiques** à disposition sur le site
 - **Formation** pour les PO, employeurs et directions
 - **Aide aux démarches administratives**
 - Suivi et accompagnement des **Services d'accueil d'enfants dans l'implémentation du statut de salarié** : relecture de règlements et contrats de travail, construction de modèles types pour les services d'accueil d'enfants (contrat de travail, règlements de travail), congés, accompagnement des **co accueils...**
 - Accompagnement des milieux d'accueil non subventionnés pour obtenir le subside de niveau 1...
- **AXE 2 : Aider à la création de nouvelles structures :**
 - **Permanence** téléphonique
 - Diffusion **des outils ONE**
 - Recherche, avec des opérateurs de l'accueil, de la possibilité **d'élargir leur offre d'accueil**
 - Rencontres autour des poursuites de la réforme Milac
 - Contacts avec le SPW infrastructures en Région Wallonne et suivi du Plan de relance
 - Accompagnement et **soutien des futurs opérateurs** dans le cadre des futurs Plans Cigogne
 - Aide à la **réflexion des projets pédagogiques**, à la demande des opérateurs de l'accueil, en vue de leur adéquation avec le Code de qualité de l'accueil (et en vue de soutenir les coordinatrices accueil locales) et aux Bilans de fonctionnement
 - Mise en avant de **projets pédagogiques innovants** (place des parents, familiarisation, crèche permanente, éco-crèche, crèche du dehors...)
 - ...
- **AXE 3 : Soutenir une dynamique de promotion de la qualité :**
 - Soutien à la **formation initiale** (collaborations avec **l'enseignement**, participation à la rédaction du **profil métier** « accueillant et accueillante d'enfants », suivi des projets de **stages**, référentiels de compétences, réflexion sur le métier de l'accueil et sur le **bachelier** petite enfance, projets **tutorats**, projet de **valorisation des acquis de l'expérience**, suivi du projet de **validation des compétences** dans le secteur public...)
 - Soutien à la **formation continue** (processus de formation continue, accompagnement des plans de formations (Carnet de bord, Notre Plan de formation), accompagnement des processus de valorisation des acquis, accompagnement des projets tutorats, catalogue Form'Action, catalogue ONE, participation à des comités de sélection des opérateurs de formation...)
 - **Accompagnement à l'élaboration de plans de formation**
 - Soutien à **l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité de l'accueil**
 - Aide à l'élaboration de dossiers de **demande de bourses** (en lien avec APEF)
 - Organisation de **colloques, conférences et de séminaires**
 - **Collaboration** avec des opérateurs de formation ;
 - Participation à des projets variés et des jury : Jury des projets **Jump !**, groupes de réflexion sur les **conditions de travail en accueil extrascolaire...**
 - Implémentation de la qualité via la définition du contenu et la diffusion du catalogue et **référentiels ONE**



- Réflexion sur l'**accessibilité des milieux d'accueil** par la **mise en réseau** d'opérateurs et de coordinations du secteur
 - Réflexion sur la place de la formation du personnel en milieu d'accueil
 - **Organisation de journées pédagogiques** sur les référents formation, la continuité de l'accueil...
 - ...
- **AXE 4 : Elaborer et diffuser des outils pédagogiques**
 - Diffusion de l'outil et participation à la réflexion « **Carnet de bord professionnel** » et « **Notre plan de formation** »
 - Elaboration d'un **outil d'analyse** de besoins individuels de formation
 - Elaboration d'un **répertoire des formations** valorisées par l'ONE
 - Animation, élaboration, actualisation, diffusion et animation du jeu « Félix, Zoé, Boris et les vôtres »
 - Elaboration, diffusion et promotion du guide inclusion FILE « L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance »
 - En 2024, nous avons eu l'occasion de **tenir plusieurs stands FILE** lors de diverses journées. L'idée étant de mettre en avant nos actions et nos différents outils :
 - Journée **Festiv'ATL**, le 18 avril 2024
 - **Salon de l'éducation**, le 12 octobre 2024
 - Journée de présentation de **l'enquête sur les conditions de travail en AES par Soralia**, le 5 novembre 2024



« **Félix, Zoé, Boris et les vôtres** » permet, sous une forme ludique et faisant appel aux compétences des parents et des équipes, de créer un lieu d'échange, d'information et de formation sur les pratiques éducatives.

Régulièrement sollicitée par les professionnelles et professionnels de l'accueil de l'Enfance, la FILE a imaginé de mettre à disposition de ces équipes un outil pédagogique présenté sous forme de jeu. Ce jeu a été réalisé en collaboration avec de nombreuses professionnelles et professionnels de l'accueil de l'enfance (responsables de crèche, centre de formation pour population immigrée...) et supervisé par une psychologue. Cet outil sert de base à l'organisation d'animations avec des parents. Il aborde les pratiques éducatives de chaque participant.

Il s'adresse d'une part à des associations travaillant avec des parents ou organisant des rencontres, des débats ou des réunions avec ceux-ci. L'objectif principal est de susciter la réflexion sur les démarches éducatives et les comportements des parents à l'égard des enfants. Il s'agit également de les aider à mieux exploiter leurs compétences parentales.

D'autre part, suite à l'évolution de l'outil en 2018, le jeu a été élargi au public des professionnelles et professionnels de l'enfance (0-18 ans) avec la création de 330 nouvelles questions, tout en gardant le plateau de base ainsi que la première version destinée aux parents. Cette extension permet aux équipes de réfléchir, de manière ludique, aux problématiques quotidiennes ainsi qu'à leurs propres pratiques éducatives. Ce nouveau jeu peut être utilisé dans différentes situations : réunions d'équipe, travail autour du projet pédagogique, accueil de stagiaires/nouveaux travailleurs, entretien d'embauche, échange entre écoles et milieux d'accueil...



L'outil est mis en vente depuis l'année 2004. La gestion et le suivi de la vente de l'outil sont traités au sein de la fédération. La promotion du jeu s'opère via notre site web et également par une vidéo de présentation ([Youtube](#)).

D'autres actions sont également développées :

- présentation de l'outil à différents colloques ou journées d'études,
- matinées découvertes du jeu,
- animation sur site chez les opérateurs, lors de journées pédagogiques...



Le guide « L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance » est un guide de formation édité par la FILE. Cet ouvrage réunit des parties rédigées par des experts dans leur compétence respective concernant l'inclusion (spécialistes de la petite enfance et du handicap): AWIPH, ONE, PHARe, Les Lucioles.

Il a pour objectif de reprendre les bases nécessaires à la mise en place d'un accueil de qualité pour les enfants, y compris ceux avec des besoins spécifiques. Il est destiné aux enseignants des écoles en puériculture, aux formateurs et aux groupes de professionnelles et professionnels de la petite enfance. Ce guide continue à être diffusé lors de nos événements afin de toucher un maximum de professionnelles et professionnels de l'enfance.



- **AXE 5-6-7 : Missions transversales de coordination, partenariats et échanges de pratiques**
 - **Rencontres, réunions, élaboration de pistes de réflexion et proposition de collaboration entre partenaires du secteur**
 - Participation aux **réunions de concertations** sectorielles 0-3 et ATL
 - Participation active aux concertations de la **réforme MILAC**
 - Participation active aux réunions sur la **réforme ATL**
 - **Echange sur les pratiques/outils développés** ou utilisés par les opérateurs
 - Participation active au sein du **Conseil d'avis**
 - **Transmission d'informations**, de brochures émanant de l'ONE, de l'Observatoire... via une **newsletter sectorielle, la page Facebook et le site internet de la FILE**
 - **Organisation réunions d'échanges de pratiques autour du Jeu** « Félix, Zoé, Boris et les vôtres » :
 - Le 1^{er} mars 2024 sur site lors de la journée « enfance » à destination des délégués CSC
 - Le 18 avril 2024 sur site pour les coordinateurs ATL lors de la journée Festiv'ATL
 - Le 4 juillet 2024 sur site pour les animateurs·rices extrascolaires pour la commune d'Onhaye
 - Le 23 août 2024 sur site pour les animateurs·rices extrascolaires de la commune de Chaumont-Gistoux
 - Accompagnements d'équipes au niveau pédagogique, organisation de **journées pédagogiques**
 - **Organisation de Rencontres régionales** entre milieux d'accueil...

Les rencontres régionales « rencontres responsables de structures » de la FILE

Ces rencontres sont à destination des membres et non membres de la FILE (ATL et 0-3 ans). Elles ont pour but d'aborder les travaux et réflexions en cours au sein de la FILE, d'aller à la rencontre des membres et d'échanger avec ceux-ci sur les actualités (nouveautés juridiques, réforme MILAC, réforme ATL, accessibilité...).

En 2024, elles ont été organisées à deux reprises et regroupaient entre 15 et 20 milieux d'accueil par réunion.

- **Au printemps 2024** : le 14 mars 2024 à Louvain-la-Neuve, le 26 mars 2024 à Frameries et le 28 mars 2024 à Oupeye
 - **Projet accessibilité** : présentation services 1^{ère} ligne, recueil des questions, présentation Forum accessibilité ;
 - **Actualités juridiques** : nouveautés vacances annuelles, Federal learning account, Sondage attestations fiscales frais de garde, déclaration de non-interdiction gestionnaire ;
 - **Secteur petite enfance** : système de gestion des pré-demandes-inscriptions-priorités, avenir des co-accueils, logiciel de gestion ONE gratuit ;
 - **Divers** : élections 2024, ANM, projets FILE.



- **A l'automne 2024** : le 26 septembre 2024 à Frameries, le 1^{er} octobre 2024 à Oupeye et le 4 octobre 2024 à Louvain-la-Neuve
 - Accessibilité : projet Caravelles, ateliers de sensibilisation précarité, interventions clés sur porte
 - Déclaration de politique communautaire : démarches d'inscription simplifiée en milieu d'accueil 0-3 ans, réforme du mécanisme de priorisation de places et du mécanisme d'absences non-justifiées, réforme ATL
 - Actualités de droit social : transformation des co-accueils, obligations de fin d'année employeurs, FLA, cotisation de responsabilisation, fins de carrière
 - Divers : appel à compléter le cadastre à l'infrastructure, étude soralia sur les conditions de travail en accueil extrascolaire, transformation des co-accueil,...

SOS enfants

La FILE fédère également plusieurs équipes SOS enfants. En 2024, la FILE a répondu aux questions juridiques de ces membres SOS enfants et a renforcé ses collaborations avec la FASS, l'autre fédération des équipes SOS enfants, notamment sur la question de l'indexation des indemnités kilométriques.

SASPE

En 2024, le mode de subventionnement des SASPE a été revu, notamment par la prise en compte de l'ancienneté réelle des travailleurs et la fixation de modalités de déduction des aides à l'emploi.

La FILE a été invitée à participer aux comités d'accompagnement de l'ONE portant sur cette transition des 4 avril et 25 juin 2024.

SAEMD

Dans le cadre de la réforme des milieux d'accueil de la petite enfance, la reconnaissance et le mode de subventionnement de ces services devraient être revus. A ce stade, une recherche type « état des lieux » a été commandée par l'ONE auprès de l'Université de Liège. La FILE suit les travaux et évolution en cours.

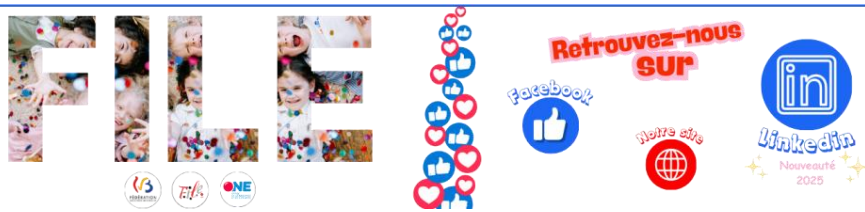
En parallèle, ces services connaissent des difficultés qui impactent leurs possibilités de survie. C'est dans ce cadre que deux groupes de travail ont vu le jour en 2024 :

- **un groupe de travail technique**, composé de services et qui traite des difficultés quotidiennes rencontrées sur le terrain, et
- **un groupe de travail politique** dont le rôle est de suivre la réforme et d'interpeller sur la situation des SAEMD. La FILE participe au groupe de travail politique.

Le groupe de travail politique est constitué des différentes fédérations du secteur (FILE, FSMI, CODEF, UNESSA,...) et se réunit mensuellement afin d'échanger sur les actualités et travailler sur la construction d'un plaidoyer commun.

De ce groupe de travail politique ont émergés deux interpellations :

- En avril 2024 : Sauvez les services d'accueil d'enfants malades : les grands oubliés de la législature, ne les laissons pas disparaître ! Appel urgent à la concertation ;
- En octobre 2024 : Sauvez les services d'accueil d'enfants malades : et si nous réfléchissons ensemble à cette réforme ?



III. Projets pédagogiques en 2024

En complément des missions générales de la FILE, telles que développées dans les chapitres précédents, plusieurs dossiers d'actualité ont mobilisé l'équipe et les administrateurs de notre Fédération.

- **Colloque « Eveil créatif et plaisir en milieu d'accueil en ATL »**

Le 24 mai 2024, nous avons accueilli au CEME à Charleroi, plus d'une centaine de professionnels et professionnels de l'ATL pour une seconde édition de notre colloque sur la thématique de **l'éveil créatif et du plaisir en ATL**. Cette journée riche en expériences, découvertes, créativité, plaisirs et émerveillements n'était pas comme les autres, en effet, les participants et participantes étaient invités à se mettre à hauteur d'enfants à travers 10 ateliers autour de l'éveil créatif avec des opérateurs culturels en FWB.



Pourquoi nous centrer sur la démarche créative ?

Parce que la créativité, nous l'avons tous en nous mais elle s'éveille, elle s'apprivoise, elle s'entraîne, elle s'exerce ! C'est ce que nous vous avons proposé de vivre lors de cette journée. Parce que ce n'est qu'en le vivant que l'on peut ressentir ce qu'une expérience créative apporte, libère, renforce... et s'autoriser ensuite à prendre le temps de proposer de telles expériences aux enfants, à se faire confiance, à leur faire confiance, à oser, conscient.e.s que ce n'est pas une petite activité anecdotique et sympa mais des moments fondateurs pour l'enfant.

Parce que nous sommes convaincus que c'est une compétence essentielle qui servira à l'enfant toute sa vie durant pour faire face à la réalité des choses ... une réalité qu'on ne choisit pas : il faut « faire avec » ! mais comment « faire avec » si on n'a pas l'habitude de faire avec ce que l'on a là devant soi et si on n'a pas assez de confiance en soi pour se lancer, pour lâcher-prise ...

La créativité est au cœur – même de la capacité à avancer dans la vie et à faire face aux difficultés ... Le rôle du professionnel.l.e sera de développer et de renforcer la confiance en soi chez l'enfant en lui permettant de vivre des expériences de démarches créatives.

En effet, la créativité est utile dans la vie ; elle augmente l'estime de soi, le bien-être, la curiosité, la connaissance de soi, le goût d'expérimenter, l'ouverture d'esprit, le lâcher-prise, l'imagination, l'empathie, le respect, l'observation, l'émerveillement, l'expression de soi et de ses émotions,... La créativité permet de prendre le temps de déposer des vécus, pensées et ressentis et favorise également la connexion et le lien entre les enfants mais aussi entre les enfants et les adultes.

La créativité est pour nous une capacité, un processus et non un résultat. Sortons de la valorisation de la finalité, du produit fini, focalisons-nous sur le processus, sur les émotions, sur les attitudes et sur l'enfant qui est acteur dans sa création. Proposer des moments d'éveil créatif en milieu d'accueil nécessite de prendre conscience de ce processus et de cette rencontre créative avec soi-même et avec les enfants mais aussi de prendre le temps.

Alors, pour travailler l'éveil créatif dans la confiance et le plaisir, nous avons fait appel à des champions de la créativité, des artistes et formateurs ! Ceux-ci vont ont fait bouger, danser, chanter, toucher, peindre, construire, déconstruire, transformer, inventer, jouer avec la lumière, goûter, écouter, sentir, observer, récupérer, imaginer, créer et prendre du plaisir pour pouvoir transmettre ces plaisirs aux enfants ! Nous avons également eu le plaisir d'entendre Benoit Louwette et Jonathan Winthagen, formateurs et animateurs au C-PAJE, lors d'une conférence interactive sur la créativité.

Plus d'informations sur ces ateliers et la conférence sur [notre site](#).

- **Cpaje**

Un atelier » fresque collective » :

Chaque participant a dessiné au pastel gras sur un immense papier craft, et ensuite avec l'écoline, cela a donné une immense fresque collective et participative.

Un atelier « éveil musical » :

Il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour s'enrichir et s'amuser avec le tout-petit. Les participant.e.s ont été amené à découvrir une série d'activités ludiques autour de chansons, de comptines, de rythme, de rondes et de jeux de doigts et de la voix pour stimuler chez l'enfant le plaisir et le jeu. Des petits instruments de musique aux plus grands, tout est à expérimenter et à découvrir !

Un atelier « Nature, récup et tissage »

Les participant.e.s ont été amenées sur base de matériel de récupération et sur ce qu'ils ont pu trouver dans la nature à créer un tissage collectif. Coller, tisser, découper, créer et amener la nature à l'intérieur afin d'expérimenter diverses textures, senteurs, créations... Cet atelier est peu coûteux, avec du matériel adapté aux tout-petits et stimule les sensations pour découvrir ses cinq sens.



- **CEMEA**

Un atelier « Expérimentation de la terre glaise » :

Avec une table et de la terre glaise, on peut faire beaucoup ! Les participant.e.s ont été invités à plonger dans l'univers de la terre glaise en expérimentant cette matière unique. Créations imaginaires, textures particulières et différents sens en éveil !



- **Caravelles**

Caravelles a proposé un atelier unique autour de la création de conte multisensoriel. Les participant.e.s sont entrés dans un univers féérique, rempli de matériel divers et variés : livres, mousses, liquides, peluches, coussins, jeux, écorces et bien d'autres encore... L'idée était de raconter une histoire différemment en l'enrichissant de matériel et en venant stimuler les 5 sens.



- **Compagnie la Bulle à sons**

Leurs ateliers « Musique et Mouvement »

La Bulle à Sons a proposé un atelier autour de l'exploration des rythmes et de la musique : Donner confiance, permettre de prendre conscience que le rythme fait partie de nos vies. En effet, la marche, les battements de notre cœur et notre respiration sont des rythmes (parmi d'autres) qui font partie de notre vie quotidienne. Ecoute de soi, partage en groupe, prendre conscience de l'immensité du répertoire des musiques que l'on peut proposer aux enfants...



- **Ecoline et Caracole**

Un atelier Maxi-Monde

Un espace de réflexion et de création collective où les participants et participantes ont été amené.e.s à imaginer et à concevoir ensemble une ville aux enfants. Il s'agissait d'un atelier qui les faisait vivre à hauteur d'enfants, en leur proposant de réfléchir à des thématiques en lien avec les concepts de ville et d'avenir. Cet atelier est directement inspiré d'animations qu'Ecoline et Caracole mène avec des enfants en ATL, pendant lesquelles ils se questionnent sur l'avenir de leurs villes : quels quartiers imaginent-ils pour leur futur, que veulent-ils conserver, au contraire, qu'est-ce qui leur semble superflu, avons-nous besoin de plus de nature, ou de moins de voiture, comment sont les maisons, etc. ?

Au fur et à mesure des échanges et des discussions, les participants et participantes donnent vie à leur ville à l'aide de matériel créatif simple et de récupération. Ce faisant, ils explorent la possibilité de créer sans beaucoup de moyens et dans un espace temps limité. Au terme de cet atelier, une véritable ville s'est dressée dans la salle.



- **Lily et Compagnie**

Son atelier « La voix dans tous ses états ! »

L'atelier proposé par Véronique avait pour but de déployer et de se connecter à son enfant intérieur et son imaginaire par l'exploration du mouvement et de la voix. Les participant.e.s ont pu saisir l'importance des nuances de la voix, la prise de conscience de son volume sonore, de sa présence vocale et de son impact sur son environnement. Prendre conscience de sa capacité à créer par sa voix, son corps, exprimer ses émotions via la voix et faire des liens avec sa pratique auprès des enfants... Un atelier où douceur et rire ont cohabité pendant une heure autour de lectures, de chants de comptines et d'écriture...

- **Anne Claire Van Oudenhove**

Son atelier sur le jeu et la relation – atelier théâtre

Anne-Claire a proposé un atelier pratique abordant le jeu et son importance dans la relation adulte enfant et ce de manière appliquée. Il a été proposé aux participant.e.s d'expérimenter eux-mêmes le jeu à partir de leur propre imaginaire et de leur disponibilité au moment et ce, en utilisant des outils empruntés au théâtre et à l'improvisation théâtrale.



- **Joie de rire**

Son atelier « Yoga du rire »

Isabelle a proposé une heure de rires et d'échanges. Le yoga du rire est un concept unique qui permet de se retrouver et de tisser des liens. Après quelques exercices d'étirements et d'échauffements pour éliminer les tensions du corps, différents exercices respiratoires et de rire ont rythmé la séance. Ces exercices ludiques de mise en situation amènent un rire forcé. On fait semblant de rire pour susciter le vrai rire, dans un partage non verbal et joyeux.

Le corps sécrète de l'endorphine, l'hormone du bien-être. Le corps se détend, et au fil de la séance, il laisse le vrai rire, celui de notre enfance, remonter à la surface. Avec le rire on se reconnecte à son enfant intérieur.



- **Conférence de Bruno Humbeeck sur les rythmes scolaires**

Le 4 juin 2024 avait lieu notre assemblée générale où nous avons proposé une conférence de Bruno Humbeeck à plus de 150 professionnelles et professionnels de l'enfance sur le sujet « **Les besoins des enfants (2,5 ans -12 ans) en termes de rythme journalier et de temps libre** ».

La réforme du calendrier scolaire est un premier pas vers une amélioration des rythmes de l'enfant, mais la réforme des rythmes journaliers doit se mettre en place dans les prochaines années, en associant le secteur de l'Accueil Temps Libre dans les réflexions pour le bien-être et le développement de tous les enfants. Bruno Humbeeck a parcouru l'importance du temps libre pour les enfants et les points d'attentions concernant ces rythmes journaliers. La FILE est sensible à ce sujet et a d'ailleurs proposé une autre conférence sur ce sujet en novembre.

- **Conférence Rythmes avec le Fraje novembre**

Après la réforme des rythmes scolaires annuels, viendra le temps de réfléchir à la réforme des rythmes journaliers. Il sera important que le secteur Accueil Temps Libre, et tout particulièrement l'Accueil extrascolaire, soit associé au débat et qu'il puisse, à cette occasion, faire valoir deux aspects cruciaux dans le développement des enfants : le respect de leurs rythmes biologiques et leur besoin fondamental de temps libre.

Pour affiner notre réflexion à ce sujet, nous avons eu le plaisir de vous convier à la **conférence « L'accueil temps libre au plus près des rythmes et des besoins de l'enfant » avec Marie Masson, psychologue et formatrice au FRAJE. Cette conférence a eu lieu le 8 novembre 2024** avec plus d'une centaine de professionnels et professionnelles de l'enfance !

Sans un réel respect des rythmes biologiques des enfants, leur développement physique, émotionnel et intellectuel ne pourra pas être optimal. Il s'agit d'une condition indispensable pour favoriser leur épanouissement.

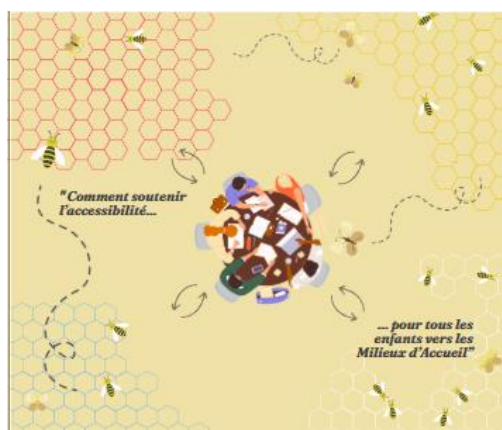
De la même manière, le jeu libre est un vecteur incontournable de leur développement. En offrant aux enfants la liberté de jouer sans contraintes ni attentes de performances, avec l'accompagnement bienveillant d'un adulte, l'accueil temps libre leur permet d'explorer, d'imaginer et d'apprendre à leur propre rythme. Cela soutient non seulement leur créativité mais également leur autonomie.

L'ATL, conçu en harmonie avec les rythmes des enfants et répondant à leurs besoins notamment d'activité libre, revêt donc une importance capitale dans leur vie. A ce titre, il mérite d'être valorisé et reconnu comme un véritable 3ème lieu éducatif de qualité.

Vous pouvez retrouver le compte rendu de cette conférence sur [notre site](#).

- **Forum Accessibilité – rencontre intersectorielle de professionnel·les**

Le Forum Accessibilité **du 11 octobre 2024 a été** une expérience enrichissante, marquée par des échanges fructueux et une volonté collective d'améliorer l'accueil et l'accessibilité de tous les enfants vers les milieux d'accueil. Ce sont près **de 100 personnes tous réseaux confondus (petite enfance, ATL, Aide à la jeunesse, Aviq et secteur de l'inclusion, Fedasil, Lieux de rencontre enfants parents, ONE, AMO, ...)** qui se sont attelés à cette réflexion : comment offrir une place d'accueil de qualité à chaque enfant, dans un contexte de pénuries ?



Les milieux d'accueil ont une mission de service universel, de qualité et d'accessibilité pour tous les enfants aux seins de leurs lieux d'accueil. Pour chaque enfant, pour chaque famille, l'accessibilité d'une place d'accueil devrait être un droit. Toutefois, dans un contexte de manque de places, de pénurie de personnel et de dévalorisation du secteur, cela peut être difficile à entendre pour les structures d'accueil. Comment offrir une place à tous les enfants dans un contexte structurel de manque de places ? Malgré ce contexte, la FILE fait le pari de valoriser les pratiques d'accessibilité des milieux d'accueil, pratiques qui se déclinent dans des degrés divers afin de tendre vers un droit à une place d'accueil pour chaque enfant.

On parle bien de pratique, car cette démarche s'inscrit dans un terreau à partir duquel se construisent, se développent et se travaillent les projets pédagogiques autour de l'accueil de l'enfant.

Céline, puéricultrice d'une structure d'accueil. Très vite je me suis plus sentie à ma place pourtant mon rêve était de m'occuper de tout petits mais les remplacements à répétition, la pression des familles m'ont fait abandonner cette profession alors pensez à accueillir tous le monde ...

Isabelle, auxiliaire petite enfance. Je ne comprends pas moi aussi j'ai des enfants et cette maman qui ne travaille laisse son enfant jusqu'à la fermeture, est ce qu'elle a le droit ?



Retrouvez-nous sur

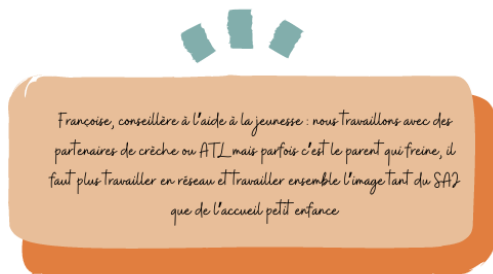


Notre site



Nouveauté 2025

Chaque famille vient avec sa problématique propre : inclusion, handicap, précarité, trajectoire migratoire, parent solo, parent qui est à besoin d'accompagnement dans son rôle parental, parent actif avec horaires atypiques, famille temporairement en situation de fragilité, parent en réinsertion professionnelle, etc.



Ainsi, **l'accessibilité est au cœur des pratiques professionnelles**. Pour mieux la comprendre, on distingue l'accessibilité primaire, qui concerne l'arrivée de l'enfant et de sa famille à la porte du milieu d'accueil, et l'accessibilité secondaire, qui se réfère au sentiment d'accueil et d'intégration de l'enfant et de sa famille grâce aux pratiques pédagogiques mises en place par l'équipe de professionnel-le-s.

Dans le milieu d'accueil, l'accessibilité peut susciter des craintes. On peut se sentir démunis ou éloignés en raison de l'urgence de l'accueil au quotidien. Donnons-nous la chance de changer de perspective et d'analyser l'accessibilité comme l'une de nos pratiques quotidiennes. Visualisons-la sous un autre angle : la richesse qu'elle apportera à tous les acteurs de l'accueil.

Pour la direction, il s'agit d'offrir un véritable accueil, davantage de partage d'expertises avec des partenaires, une ouverture accrue sur le monde social de leur territoire et un contenu pédagogique dynamique.

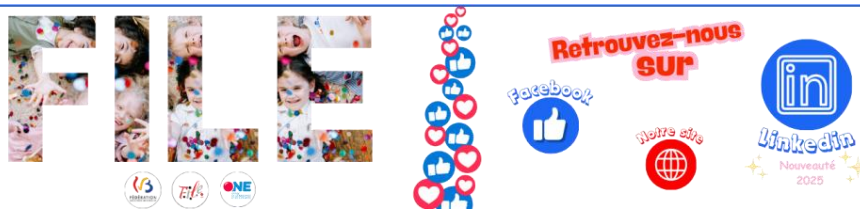
Pour l'équipe, c'est un travail pédagogique, une réflexion, et une valorisation du savoir-faire, du savoir-être et du savoir.

Pour les parents, c'est un sentiment d'appartenance et d'accompagnement de la part de professionnel-le-s, un équilibre entre vie professionnelle, personnelle et familiale, et pour leur enfant, une coéducation enrichissante.

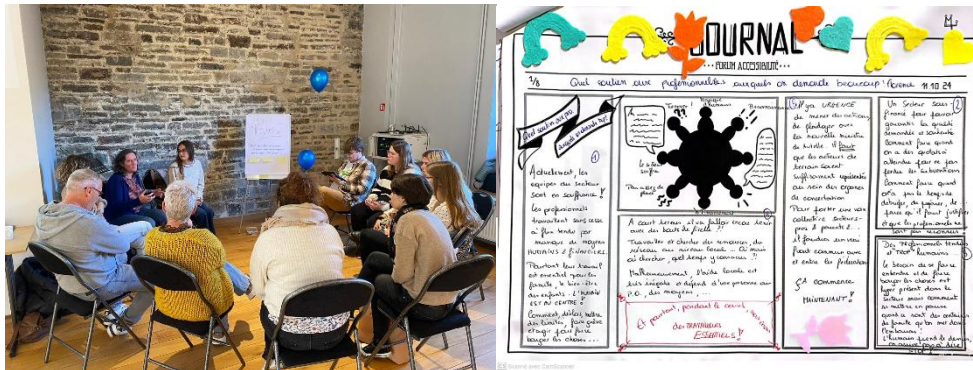
Pour les enfants, c'est une diversité culturelle et une ouverture sur le monde. Un projet pédagogique continuellement remis en question et enrichi grâce à la pratique de l'accessibilité. Un projet gagnant-gagnant pour tous et au service des enfants.

Les témoignages des professionnel-le-s dans le secteur de l'enfance et des familles peuvent être très éclairants et révélateurs des défis rencontrés au quotidien. Ces quelques échanges glanés dans nos rencontres permettent de mettre en lumière la réalité complexe de l'accueil de l'enfant dans sa fonction économique, éducative et sociale : L'accessibilité implique également un travail sur les représentations de l'accueil. La première étape consiste à mieux connaître sur le terrain les différents partenaires du réseau.

Il est important de souligner que la crèche ou l'accueil à domicile ne sont pas les seuls lieux favorisant l'intégration pour l'enfant et sa famille. D'autres lieux, tels que les LREP, les consultations ONE et d'autres partenaires, peuvent être un premier pas précieux pour faciliter l'accès à long ou moyen terme vers un milieu d'accueil.



Les rencontres ont permis de partager des expériences variées pour la richesse des échanges. Les participants ont exprimé leur satisfaction quant à la diversité des points de vue et des secteurs représentés. Cette diversité a favorisé une intelligence collective, essentielle pour aborder les enjeux d'accessibilité.



Les ateliers ont permis d'aborder des sujets tels que le soutien aux professionnels, la parentalité, le manque de place, l'universalité des services autour de l'enfant, les enfants aux besoins spécifiques ainsi que l'accueil des enfants sans papier. Les retours montrent un besoin d'approfondir ces thématiques, en intégrant des experts et en favorisant des échanges plus dynamiques.

Pour aller plus loin : les actions pour donner suite à ce forum

- Atelier sensibilisation aux jugements et représentations des familles auprès des professionnels de l'enfance : travailler sur les préjugés pour mieux comprendre les enjeux de l'inclusion.
- Un kit a été réalisé par le pôle pédagogique : changeons nos lunettes qui permet d'être un média pour faciliter les échanges
- Ateliers de partage d'expériences et d'accompagnement des milieux d'accueil : créer un espace où les participants peuvent partager leurs retours d'expérience et bonnes pratiques, tout en évitant de tomber dans un cadre trop formel.
 - Suivi du réseautage : maintenir le lien avec les plateformes et positionner la FILE en tant qu'expert de l'accueil de qualité de l'enfant
 - Continuité de rencontres intersectorielles : Organiser des sessions de rencontre entre les différents secteurs pour discuter des thématiques transversales autour de l'enfant et de ses droits.
 - Plaidoyer pour l'accessibilité : Continuité les échanges constructifs avec les politiques publiques en faveur de l'accueil et de l'accessibilité.

Le Forum Accessibilité a été une belle réussite, avec des échanges riches et une volonté commune d'améliorer l'accueil et l'accessibilité. Les retours des participants sont précieux et nous guideront dans l'organisation des prochaines éditions et pour adapter nos accompagnements.



- **Groupe de travail laïcité**

Suite aux ateliers réflexifs qui avaient été proposés lors des 30 ans de la FILE, la thématique de la **laïcité en milieu d'accueil était ressortie comme essentielle** et nous avons souhaité poursuivre la réflexion. Un groupe de travail a alors été constitué avec des membres de notre CA et plusieurs rencontres ont été organisées en 2024. Des pistes de travail se sont dégagées et nous poursuivrons la réflexion en ce sens en 2025 afin d'élaborer un outil réflexif à usage des équipes éducatives en petite enfance et en accueil temps libre sur leur posture éducative, dans les principes de la laïcité afin de permettre à chaque enfant de se développer, grandir et acquérir un esprit d'analyse critique.

- **Communauté pratiques IEE**

La FILE a participé activement à un groupe de travail axé sur le développement d'une **communauté de pratiques visant à soutenir l'investissement des espaces extérieurs de qualité** par les (jeunes) enfants et à destination des professionnel-le-s de l'accueil de la (petite) enfance, des formateur·trice-s préparant les futur-e-s professionnel-le-s ainsi que des formateur·trice-s de la formation continue.

La communauté de pratiques est nourrie par un ensemble d'opérateurs de formations continues subventionnés par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), coordonnée par la FILE et avec un conseil pédagogique de l'ONE. Ces partenaires sont initiateurs et sont le moteur de la communauté de pratiques.

Plusieurs réunions ont eu lieu en 2024 et la communauté de pratiques à identifier 5 grandes actions à soutenir :

1. Mettre à disposition des usagers, via une plateforme en ligne, du contenu fiable et de référence scientifique ainsi qu'en lien avec les réglementations actuelles des différents niveaux de pouvoir (européen, fédéral, régionaux, fédération Wallonie-Bruxelles).
2. Récolter des récits et témoignages inspirants. Cet axe nécessite un accompagnement des porteurs de projets dans la documentation afin de mettre en exergue les enjeux qu'ils poursuivent.
3. Diffuser ces pratiques inspirantes à destination de l'ensemble des usagers sur la plateforme en ligne.
4. Soutenir la démarche de documentation de leurs pratiques menée par les équipes d'usagers. Cette démarche étant une proposition et ne conditionne pas l'accès aux contenus et démarches proposées par la communauté de pratiques sur la plateforme en ligne (voir point 1).
5. Fédérer les usagers sous forme d'un événement défini dans le temps (exemple : journée découverte et inspirante, la semaine du dehors...). Cet événement vise à la fois à créer un sentiment d'appartenance à une communauté de praticien-ne-s. partageant des valeurs, à susciter des partenariats locaux tout en donnant de la visibilité à la pratique de la sortie avec les enfants au quotidien.

Le travail se poursuivra en 2025 avec pour but de développer ces différentes actions et qu'elles puissent voir le jour.

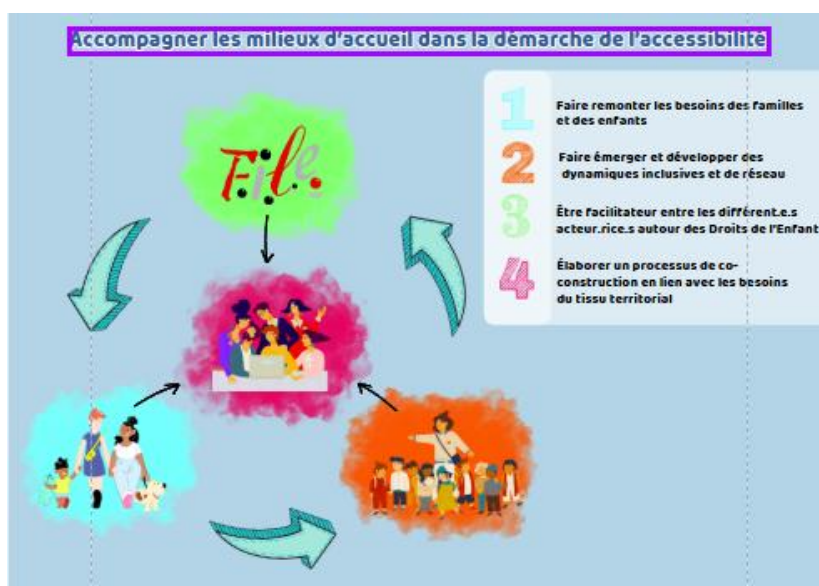


- **Articles et analyses pédagogiques**

Un travail de rédaction d'articles pédagogiques a également été réalisé sur notre [site web](#). De nombreuses thématiques ont été abordées : **l'aménagement de l'espace, le jeu en milieu d'accueil, les émotions, le secteur ATL (ici et d'ailleurs), les différentes pédagogies dont Pistoia, Montessori et Pikler-Loczy, le langage, l'art en milieu d'accueil, l'importance et les bienfaits de jouer dehors, la nature comme terrain d'éveil**, amener des éléments naturels au sein de milieu d'accueil, accompagner le deuil et la séparation en tant que professionnelle et professionnel de l'accueil, la documentation pédagogique ou encore l'impact de la crise sanitaire sur les enfants. Tous ces articles proposent de la théorie mais aussi des pistes concrètes et pratiques pour soutenir la réflexion des équipes des milieux d'accueil.

- **Projet accessibilité et task force accessibilité ONE**

L'accessibilité de l'accueil un vrai défi de société, c'est une thématique chère à la FILE et qui guide le nouveau contrat de gestion de l'ONE. Afin de viser toujours un accueil de qualité pour les enfants, L'année 2024 a confirmé la transversalité des matières liées à l'accessibilité, soulignant qu'il s'agit bien d'une thématique interdisciplinaire. Les missions doivent être articulées entre le pôle juridique et le pôle pédagogique.



- **Projets soutenus par le Fonds Social Européen**

La programmation FSE+ 2021-2027, permet, dans l'une de ses priorités, de financer des opérateurs pour améliorer l'accessibilité des familles plus précarisées dans les milieux d'accueil. La **FILE est chef de file/porteur de portefeuille** et porte les projets de Bruxelles / Hainaut / Brabant Wallon et Promemploi ceux du Luxembourg/Liège/Namur. Les deux portefeuilles s'ancrent sur la même thématique : *favoriser l'inclusion des enfants en situation de précarité dans les milieux d'accueil et lutter contre la pauvreté infantile, focus sur l'accessibilité en petite enfance et en ATL*. Ils se retrouvent dans la **Priorité 4 - mesure 3 : lutter contre la pauvreté, dont la pauvreté infantile et favoriser l'inclusion sociale - objectif spécifique 4L**

« Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants, promouvoir et renforcer la participation des enfants en situation de pauvreté via des projets participatifs leur permettant d'accéder à leurs droits... ». Un **indicateur** unique de résultat FSE est inscrit dans la programmation : « progression des jours de présence des enfants de moins de 18 ans en situation précaire accueilli en milieu d'accueil et extrascolaire ».

Les porteurs de portefeuille doivent assurer au minimum deux comités d'accompagnement par an. L'animation du portefeuille est assurée au sein des comités d'accompagnement (COMAC). Nous en avons réalisé deux en 2023. Intégrer un portefeuille de projets ne se limite donc pas à la seule participation au COMAC. La volonté est de sortir de la notion de portefeuille en tant que gestion administrative ou condition d'éligibilité dans le cadre d'un appel à projets. Il a pour objectif de créer une dynamique de collaboration efficiente entre les différents projets composant le portefeuille. L'objectif des COMAC est de faire réseau entre les opérateurs et de nouer des collaborations entre nous.

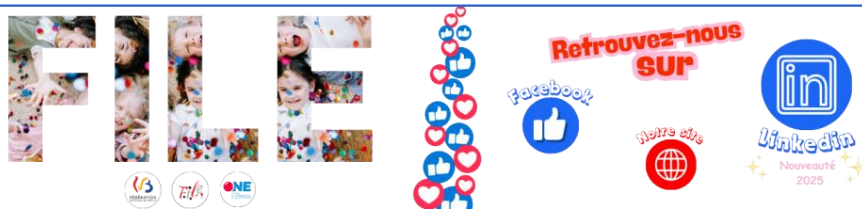
Composition des portefeuilles enfance FSE+ :

- L'échalier
 - Alternative Répit / la Babillard
 - CPAS Chaumont Gistoux
 - Une Maison en plus
 - Promemploi
 - CVFE Liège
 - Ville de Charleroi
 - FUNOC
 - Racynes
- **Le travail en réseau et les partenaires de 1^{ère} ligne**

Le tissage socio-éducatif est essentiel pour favoriser des pratiques d'accessibilité et garantir un accueil de qualité pour tous les enfants. En effet, il s'agit d'une démarche collaborative qui permet de mieux comprendre les ressources disponibles pour les professionnels de l'enfance, tout en identifiant clairement les rôles de chaque partenaire impliqué.

Dans ce contexte, il est crucial de clarifier et de repositionner les acteurs au sein du paysage pédagogique et juridique du secteur 0-12 ans. Cela implique de **relier le monde social à celui de l'accueil de l'enfant**, afin de démystifier les croyances et les préjugés qui peuvent exister. En positionnant la FILE avec ses missions et valeurs, nous renforçons l'importance de cette collaboration. Le travail de tissage entre les institutions est un processus continu qui permet de créer des ponts entre les lieux d'accueil et les acteurs sociaux. Ces derniers peuvent jouer un rôle clé dans l'intégration des pratiques d'accessibilité au sein de nos interventions professionnelles. Il est donc primordial de rester attentifs aux évolutions du secteur, qu'il s'agisse du turnover des professionnels ou des changements politiques, afin de recréer des liens qui favorisent l'accès aux droits des enfants.

Nous envisageons également un nouveau maillage des **Lieux de rencontre sur le Hainaut**, en réponse à une demande de plusieurs LREP de ce secteur. Un renforcement de la collaboration avec le **Dispositif d'inclusion d'enfants à besoins spécifiques** du Brabant Wallon Caravelles pour soutenir tous les enfants, en veillant à ce que chacun ait accès à un accueil de qualité et ce à travers des sensibilisations auprès des professionnels.



- **Les Plateformes de l'enfance et comité d'accompagnement**

Des partenaires du réseau qui viennent en soutien aux familles et aux enfants ont demandé à la FILE d'intégrer différentes plateformes de l'enfance.

- **La plateforme LUPIN du CPAS Binche**

Le CPAS lutte contre la déprivation matérielle et sociale des enfants et renforce l'accompagnement des femmes en situation de monoparentalité. L'opération soutiendra au moins 75 familles. Des réunions entre professionnels du secteur de l'enfance sont organisées tous les deux mois : rencontres, échanges d'expertise, présentation de services, etc.

Le tissu associatif est assez varié, incluant des PME, PSE, ATL, PCS, PEPS, LREP, AMO, ainsi que des écoles spécialisées et d'autres structures. La participation à ces plateformes permet d'identifier les difficultés rencontrées par les acteurs, mais aussi d'être au plus près des réalités des familles les plus éloignées des milieux d'accueil.

En 2024, nous avons eu deux rencontres : l'une avec une présentation du SAJ de Charleroi, qui nous a permis d'établir un contact ressource, et l'autre sur le travail entre partenaires concernant les synergies communes. La FILE se positionne comme partenaire et expert de l'accueil de qualité.

- **La plateforme 3,2,1 enfance du CPAS de la Louvière**

Suite à l'impulsion portée par la FILE, le CPAS a pu relancer la plateforme 3 2 1 enfance qui lutte comme la précarité infantile. Différents groupes de travail ont été organisés autour de cette thématique, notamment : Santé, Enseignement, Logement et Mieux se connaître. Nous participons au groupe Accessibilité en tant qu'experts de l'accueil de l'enfant.

Notre intervention vise à reclarifier la notion d'accessibilité ainsi que le droit à l'accueil pour tous. Les trois premières séances ont été généralistes et ont permis de poser le cadre. Nous y avons rencontré des partenaires issus de divers secteurs :

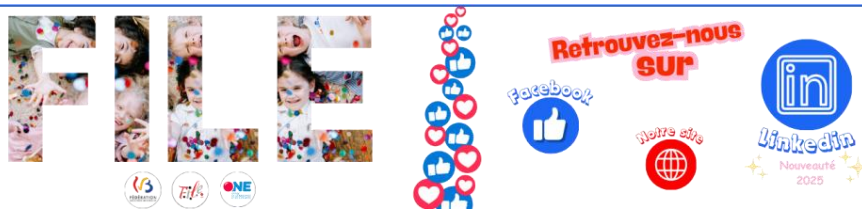
- Social : PCS, projet Myriam, Observatoire de la santé du Hainaut, Ligue des droits des hommes...
- Enfance : ATL, Maison citoyenne, AMO, ...
- Petite enfance : PEPS, 1Crèche, LREP, ...
- Ainsi que du monde culturel : bibliothèque, ...

La dernière réunion a évalué le besoin de passer à l'action au sein de ce groupe afin d'éviter l'essoufflement et la redondance avec les autres groupes. Parmi les propositions, il a été suggéré de réaliser une cartographie des différents acteurs du tissu Louviérois à l'attention des familles, ainsi que de recueillir les besoins des familles et des enfants en matière d'accueil. En fonction des choix du groupe, nous évaluerons notre implication dans ces initiatives.

- **Le comité d'accompagnement de la Maison de l'enfance Namur**

La FILE est membre du le comité d'accompagnement et le comité est porté par l'AMO de Namur. Il s'agit, pour ce projet de Maison de l'enfance, d'un comité d'accompagnement et pas de pilotage. Le rôle est donc consultatif et non opérationnel, afin d'amener le groupe porteur à prendre les décisions.

Ses missions : donner des orientations pédagogiques au projet, les évaluer et les actualiser (finalités, objectifs généraux, opérationnels, ...) ; dégager des pistes de financements ; définir des plans d'actions à mettre en place au sein de la Maison de l'enfance et les évaluer ; Définir et évaluer la méthodologie d'intervention ; partager les ressources et les informations (ce qui existe déjà) ...



- **La plateforme Concert'Action de Sambreville « Petite enfance et parentalité »**

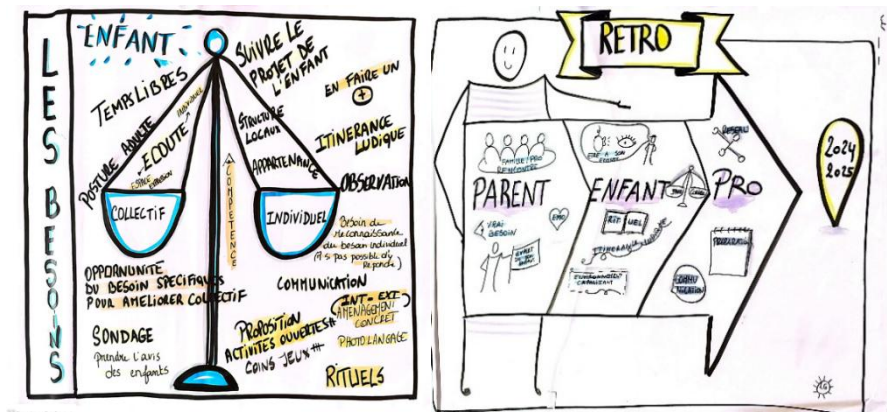
Il s'agit d'un groupe de partenaires du réseau sur le territoire de Sambreville, axé sur l'enfance, dont l'objectif est de permettre aux acteurs d'échanger, de prendre du recul et de tisser des liens autour de cas précis et concrets de terrain.

Lors de la dernière rencontre, nous avons présenté le forum et ses apprentissages. Ce travail a permis de redéfinir le cadre de l'ONE et d'entendre les difficultés du secteur, notamment en ce qui concerne la pénurie de places et les représentations qui demeurent encore bien présentes. La FILE a également pu reclarifier la nouvelle modalité d'inscription pour les familles. Le secteur d'aide ou d'accompagnement aux familles exprime son inquiétude ; les PEPS nous informent qu'elles ont été "formées" et qu'elles disposent de relais pour toutes questions.

- **Les différents groupes de travail accessibilité**

- **Pour des Centres de vacances accessibles aux enfants à besoins spécifiques : le GT FILE/Caravelles**

À la suite de plusieurs rencontres et échanges, nous avons constaté que de plus en plus de familles amènent leurs enfants en centre de vacances sans préciser les difficultés spécifiques de ceux-ci, telles que des besoins particuliers ou des troubles diagnostiqués ou pas. Dans le cadre de ce groupe de travail thématique, nous travaillons actuellement sur un prototype qui vise à améliorer cette situation.



L'objectif est de permettre aux parents d'échanger en toute transparence et confiance sur les difficultés de leur enfant avec les équipes de l'ATL, afin d'aménager son accueil dans des conditions optimales. L'association FILE/Caravelles a été une évidence pour nous, et nous coanimons et facilitons les rencontres en binôme. Les groupes de travail sont programmés depuis 2023 et se sont poursuivis 2024, avec un thème central : comment soutenir l'accueil de tous les enfants dans la collectivité et quelles mesures mettre en place pour que les parents puissent parler de leurs enfants et de leurs besoins ?

Au cours de l'année 2024, nous avons réalisé 5 rencontres, en nous concentrant sur trois axes : les besoins des parents, des professionnels et des enfants. Cela nous a permis de dégager des pistes sur les éléments indispensables pour un accueil de qualité.

Nous avons donc développé un premier prototype d'outil qui permettra aux parents de partager leurs inquiétudes. Nous avons pensé cet outil avec une version dans une continuité d'utilisation pour et par les animateurs pour favoriser l'accueil de tous les enfants et répondre de manière

adéquate aux besoins de chacun. La programmation de la clôture de ce projet est en cours de réalisation pour 2025, et nous sommes impatients de voir les résultats de nos efforts.

- **La création du Projet Maison de l'Enfance de Namur**

La FILE a participé à l'élaboration et à la construction du projet de la Maison de l'enfance de Namur. Des groupes de travail se constituent autour de questions plus spécifiques et opérationnelles pour travailler les outils ou se focaliser sur une thématique par rapport à la participation des familles. Nous pouvons apporter du soutien méthodologique au besoin, nous avons soutenu la rencontre qui concernait les besoins des familles par rapport à la maison de l'enfance de Namur. Pour l'instant le GT participation se concentre plus sur des rencontres de soutien à la parentalité que l'on partage avec le réseau pour faire lien



- **Une graine pour grandir : ouvrir les lieux de rencontre vers le monde culturel**

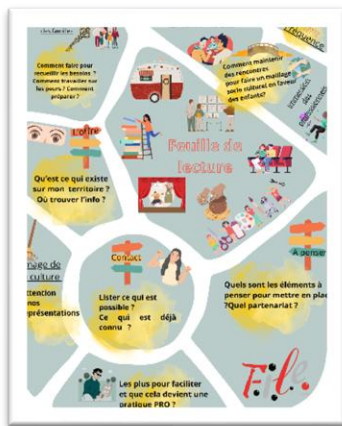
Le Lieu de rencontre « Le petit prince » a interpellé la FILE pour créer une dynamique de réseau autour de l'ouverture et l'accès des lieux de rencontre enfants parents aux différents projets d'éveil culturel. La FILE apporte un soutien méthodologique au lancement de ce groupe de réflexion « Une graine pour grandir » qui réunit l'asbl Articles 27, la FILE, le Petit Prince à dit, Ekla... La première rencontre a eu lieu le 7 juin 2024.



Cette réunion a mis en lumière l'importance cruciale des lieux de rencontre enfants-parents, tant en termes d'accessibilité que d'éveil culturel pour les tout-petits. Ces espaces jouent un rôle fondamental dans le développement des enfants et le soutien aux familles. L'éveil culturel est identifié comme un levier essentiel pour favoriser l'accessibilité, permettant d'ouvrir les sens et d'élargir les horizons des enfants.

Au cours de la réunion, plusieurs freins à l'accès à la culture ont été identifiés, tels que la peur de l'inconnu, le manque de mobilité et des idées reçues sur la culture, les idées véhiculés par le monde social et de l'enfance,... Cependant, on a découvert sur le territoire des initiatives existantes, comme « Passeport P'tits Loups » et « Marmaille & Co » destiné au plus de 6 ans et qui démontrent qu'il est possible de surmonter ces obstacles.

L'échange d'expériences et la collaboration entre les différents acteurs sont des éléments clés pour restaurer le lien parents-enfants et favoriser l'ouverture à d'autres cultures. Le groupe a exprimé le souhait de voir émerger des résultats concrets de ses réflexions. Démystifier la culture pour les tout-petits et établir des collaborations entre le secteur social et culturel sont des objectifs prioritaires. La volonté de rencontrer des acteurs culturels pour mettre en place des mesures concrètes représente un pas vers une meilleure accessibilité et une valorisation de l'éveil culturel.



Les lieux de rencontre enfants-parents peuvent servir d'espaces-temps pour favoriser l'accès à la culture et l'éveil des tout-petits. En travaillant ensemble, les acteurs des secteurs social et culturel peuvent créer des opportunités enrichissantes pour les familles, contribuant ainsi à un développement harmonieux des enfants. Le groupe de réflexion « Une graine pour grandir » constitue une avancée significative vers cette vision partagée.

Les groupes de travail ont proposé deux types de rencontres : des rencontres immersives dans le monde culturel (comme des visites au musée de Mariemont ou des spectacles d'IKLA pour les tout-petits) et des rencontres réflexives visant à identifier, dans un premier temps, les besoins des professionnels pour orienter les familles vers les propositions culturelles. La dernière session a été

une étape importante. Suite à nos échanges, un prototype d'outil adapté a été conçu, qui pourra être personnalisé pour chaque secteur afin de mieux identifier les offres culturelles disponibles et les différentes possibilités d'accès.

À la suite de nos échanges, une pierre à casser d'un outil concret a été conçu, qui pourra être personnalisé pour chaque secteur afin de mieux identifier les offres culturelles disponibles et les différentes possibilités d'accès. Cet outil inclura également des conseils pratiques pour garantir que les moments culturels soient positifs pour les enfants et leurs familles.

Ce processus offre la possibilité à ce réseau qui favorise le droit pour tous les enfants d'aller vers une auto-gestion qui permettra au groupe de perdurer et de continuer à évoluer de manière autonome, tout en répondant aux besoins identifiés.

- **Les ateliers de sensibilisation sur les représentations des familles en situation de précarité (collaboration avec Badje)**

Des ateliers ont été organisés par la FILE en collaboration avec Badje, suite à la demande de la SONEFA asbl, dans le cadre de leurs quatre journées pédagogiques. Ce ne sont pas moins de 240 professionnel-les de la petite enfance qui ont pu participer à cet atelier de sensibilisation, dans le but d'explorer les représentations des différentes familles et d'identifier les défis et les opportunités qui en découlent pour les professionnels de l'accueil. La méthode utilisée a consisté à ouvrir la parole à travers des discussions libres, à partir de phrases dérangeantes et de photolangage sur des thèmes tels que la diversité, la pauvreté et la différence.

L'atelier sur les représentation des familles en situation de précarité a révélé une forte implication des professionnel-les, mais également une confusion sur les rôles, tant au niveau individuel (casquette de maman, casquette de professionnelle) qu'au sein des équipes de manière plus systémique. La nécessité d'une redéfinition systémique des rôles dans le cadre d'un projet pédagogique commun a été soulignée. Le jugement doit être dédramatisé en adoptant une perspective plus empathique et en utilisant des métaphores (comme celle des lunettes) pour favoriser une meilleure compréhension des réalités des familles.

Pour poursuivre ce travail d'accessibilité secondaire nous pouvons constater l'importance de :

- La formation continue pour les professionnels : Mettre en place des formations qui abordent la gestion du stress et du burn-out, ainsi que des techniques pour mieux communiquer avec les parents, en tenant compte de leurs contextes familiaux.
- D'espaces de discussion ou d'accompagnement : Établir des espaces de discussion réguliers pour les professionnels où ils peuvent partager leurs expériences et leurs préoccupations sans crainte de jugement, en collaboration avec un co-organisateur.



- Du renforcement de l'alliance co-éducative : Créer des espace-temps pour renforcer l'alliance entre les parents et les professionnels, en favorisant une co-éducation et en créant des occasions pour les parents de s'impliquer dans la vie de la crèche.

Ces ateliers ont révélé les défis auxquels sont confrontés les professionnels de l'accueil face à des familles aux situations diversifiées. Il est crucial de poursuivre les efforts en matière d'empathie, de collaboration et de redéfinition des rôles afin de garantir un accueil de qualité et inclusif. De plus, cela a mis en évidence la nécessité pour le secteur d'être soutenu et pris en charge avant de pouvoir efficacement répondre aux besoins des autres.

- **Les réunions de la task force accessibilité de l'ONE (TFA)**

Nous avons participé durant cette année à 3 rencontres avec la TFA. Ces réunions permettent de croiser les projets menés par la TFA et les coordinations. Ces rencontres ont permis de renforcer les liens avec d'autres coordinations. Nous avons participé à deux rencontres avec la Task Force Accessibilités de l'ONE. La première rencontre a été consacrée à la présentation de leurs actions, tandis que la seconde a permis de discuter des suites de ces actions et de faire un retour sur les ateliers de sensibilisation réalisés avec les milieux d'accueil.

- **Plateforme Archipel (Brabant Wallon)**

Le Réseau de Santé Mentale Archipel est une initiative collaborative et intersectorielle qui regroupe divers partenaires engagés dans la promotion de la santé mentale et du bien-être des enfants et des adolescents. Situé en Brabant wallon, ce réseau a pour mission de mettre en œuvre la nouvelle politique en matière de santé mentale dédiée à cette tranche d'âge.

L'approche du réseau n'est pas systématique, elle s'adapte aux thématiques abordées. Ainsi, en fonction des sujets discutés, un membre du pôle pédagogique peut être amené à participer aux échanges. Cette flexibilité permet d'enrichir les discussions et d'apporter des perspectives variées sur les enjeux rencontrés.

Récemment, nous avons eu l'opportunité de participer à la présentation de Kirikou, un événement qui nous a permis d'approfondir notre compréhension du parcours des enfants en situation migratoire, ainsi que des défis liés à leur accueil. Cette expérience a été précieuse pour sensibiliser les membres du réseau aux réalités vécues par ces jeunes.

En outre, le Réseau de Santé Mentale Archipel sert également de plateforme pour maintenir des contacts avec divers acteurs du secteur en Brabant wallon. Cela favorise les échanges d'idées et de bonnes pratiques, renforçant ainsi la collaboration entre les différents intervenants et contribuant à une approche plus intégrée et efficace en matière de santé mentale pour les enfants et les adolescents.

IV. Dossiers d'actualité en 2024

- **Pénuries et attractivité**

Depuis des années, les difficultés des milieux d'accueil s'accroissent. En petite enfance, on parle maintenant de pénuries, une **pénurie de personnel et une pénurie de places d'accueil**. Concernant la pénurie de places d'accueil, la FILE accompagne les milieux d'accueil dans le cadre des transformations de la réforme, dans le cadre des Plans Cigogne et dans celui du soutien aux milieux d'accueil non subventionnés (tels que les haltes d'accueil et les maisons d'enfants).

La problématique de la pénurie de personnel et des difficultés de recrutement du personnel est global pour tout le secteur de l'enfance, petite enfance et ATL, et ce, quel que soit la fonction.



C'est par contre la fonction de puériculture qui est la plus mise en difficulté, vu les enjeux actuels et futurs pour un accueil de qualité pour tous les enfants.

Pour lutter ensemble contre les pénuries, et revaloriser les métiers de l'enfance, la FILE participe à différentes actions :

- Participation à la réflexion et à la coordination des actions auprès du **Comité de concertation** des partenaires sociaux de l'enfance
- Participation au projet d'attractivité des secteurs d'aide sociale et de soins, via **L'APEF**
- Participation au groupe de travail « EMFOR » au sein de **L'UNIPSO où les questions de pénurie sont abordées**
- Participation aux groupes de travail et au **comité de Pilotage du Forem sur la petite enfance**
- Participation aux **Jobday, Xplore Job, Carrefours métiers, Lunch employeurs et points com'** (réunions des conseillers orientant les demandeurs d'emploi) du **Forem et d'Actiris**
- Participation au groupe de travail du **Bassin Emploi Formation Enseignement du Brabant Wallon sur la pénurie** dans le secteur de l'enfance, **membre de l'IBEFE Brabant Wallon**
- Réponse au questionnaire sur les fonctions critiques et pénuries en Wallonie pour le rapport du FOREM
- Participation active à **l'étude sur la précarité de l'emploi en accueil extrascolaire**, menée par la Plateforme extrasCOOL et pilotée par Soralia, membre du Comité de pilotage
- **Mobilisations** du secteur afin de faire reconnaître nos métiers à la hauteur des enjeux dans la société, notamment via l'organisation d'une « non fête de l'enfance » le 24/4 sur la Place Albertine à Bruxelles
- **Sensibilisation des parlementaires FWB** sur la question de la pénurie de places d'accueil et de professionnels
- Participation actives aux travaux du SFMQ pour l'amélioration de la formation initiale et la valorisation du métier
- Participation active à l'élaboration de **Mémoire** : Droits de l'enfance, UNIPSO, UNISOC, Fondamentaux FILE,...
- **Rencontres des différents partis politiques** pour porter nos fondamentaux et participer à la réflexion sur les différentes **Déclarations de politiques**
- ...

- **Droits de l'enfant et CODE**

C'est à la suite des 30 ans de la FILE et de l'atelier organisé sur « la place laissée et donnée aux enfants dans la société » que la FILE a été amenée à poser sa candidature au sein de la CODE (Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant). Cette candidature a été acceptée dès novembre 2022.



La **Coordination des ONG pour les droits de l'enfant** est un réseau d'associations qui a pour objet de développer une action de promotion et de défense des droits de l'enfant en Belgique.

Ses membres, au nombre de 19, sont notamment Amnesty International, Arc-en-Ciel, ATD Quart Monde Jeunesse Wallonie-Bruxelles, Badje, la Fédération des Equipes SOS Enfants, Plan international, Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, Unicef,... Les membres participent activement aux grandes orientations, prises de position et à l'élaboration des publications de la CODE.

Les **publications et outils** portent sur des thèmes variés avec pour focus central les droits de l'enfants. En 2024 les publications portaient notamment sur les thématiques suivantes : « la prise en charge de la santé mentale des enfants migrants infra-scolarisés », « on verra quand tu seras grand », « Maltraitance infantile : quelle prise en charge à l'école ? »,...

Des réunions membres mensuelles sont organisées afin de débattre des différentes orientations de la CODE et des projets en cours ou à venir. La FILE participe activement à ces réunions.

Les thématiques suivantes ont été abordées à l'occasion de ces réunions durant l'année 2024 :

- Respect de la vie privée et utilisation des technologies de la surveillance (Directive Chatcontrol) qui a fait l'objet d'une analyse de la CODE
- Gratuité de l'école
- Candidature à la recherche exploratoire sur le harcèlement en AES – Fonds Houtman
- Préparation de la fête En Avant !
- Vote obligatoire aux élections européennes pour les 16-17 ans
- Rencontre avec le DGDE, Solayman Laqdim
- Carte blanche EVRAS
- Présentation de la campagne VDEO par DEI Belgique - Défense des Enfants International

Chaque réunion de la CODE prévoit un temps de partage des actualités des membres, l'occasion pour la FILE de soulever les temps forts, les difficultés et actions du secteur 0-12 en Fédération Wallonie Bruxelles et de créer des synergies entre membres travaillant sur des thématiques connexes.

A côté des réunions membres, la FILE a eu l'occasion de participer aux projets/événements suivants organisés par la CODE :

- Table ronde autour du **mémorandum** CODE-KIRECO élections 2024
- Participation en tant que bénévole à **la fête En Avant !**, la fête des droits de l'enfant, le 17 novembre 2024 à Namur
- Soutien à la CODE dans la rédaction de la candidature pour l'appel à projet Fonds Houtman sur le **harcèlement dans l'accueil extra-scolaire**
- Participation au 5ième épisode du **podcast de la CODE « à voix haute » « Ô temps pour moi »** - l'importance de la place du temps libre pour les enfants

- **Formations, qualifications et mobilité professionnelle**

La FILE, dans un but de renforcer la qualité d'accueil pour tous les enfants, valorise une formation initiale de qualité des professionnelles et professionnels des milieux d'accueil et soutient la formation continue. Ces formations, initiale et continue, constituent les piliers indispensables à la professionnalisation du secteur et à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants et de l'encadrement des équipes : il s'agit donc pour nous d'une action prioritaire.

Un **profil métier « accueillant-e d'enfant »** a été travaillé par la Coref et au SFMQ. La FILE fait partie de ces deux organes de concertations et a participé à l'élaboration du profil métier et a travaillé en collaboration à l'ONE, l'ULg, le SFMQ, la Coref, les syndicats et autres fédérations employeurs sur ce profil. Celui-ci se centre sur l'enfant, et l'attitude bienveillante du professionnel et de la professionnelle : compétences relationnelles, réflexives, organisationnelles, au-delà des aspects techniques, prenant en compte les aspects socio-psycho-éducatifs. Les documents soutenant ce profil ont été étayés : code de qualité de l'accueil, décrets, droits de l'enfants, décrets aide à la jeunesse, législation en vigueur...

Suite à différents blocages survenus en cours de route, un nouveau chantier permettant la création d'une grappe métier entre éducateur/animateur/accueillant d'enfants a été ouvert. La FILE a participé à tous les groupes de travail de rédaction de ces profils métiers, et suit de près l'évolution et l'atterrissage de ce dossier.

Un **bachelier petite enfance** a aussi vu le jour. La FILE a été invitée à participer aux réflexions dans un groupe de travail avec l'ARES.

Dans le **secteur de l'Accueil temps libre**, les réflexions concernant une formation initiale transversale ou commune fait son chemin et sera sans doute remis sur la table lors de l'ouverture de la prochaine réforme.

Afin de permettre une certaine mobilité professionnelle pour les accueillantes et accueillants et une amélioration de la qualité de l'accueil par le suivi de formations, le Fonds 332 des milieux d'accueil a mis en place un projet pilote de **valorisation des acquis d'expériences des accueillants et accueillantes à domicile**. Ce projet mettant autour de la table des écoles de promotion sociale, l'ONE et le Cabinet de l'Enfance permet à des accueillantes de suivre un accompagnement de périodes par des écoles de promotion sociale afin de créer un dossier de valorisation des acquis de l'expérience. Ce projet pilote dont la FILE participe activement aux comités de suivi, s'accompagne du projet de **tutorat** permettant l'accompagnement de **stagiaires, de jeunes travailleurs, ou de travailleurs au retour au travail après une absence de longue durée**.



- **Valorisation de l'Accueil Extrascolaire**

En juillet 2020, la FILE, en collaboration avec Badje et des coordinateur.rices ATL, mettait en place une nouvelle **Plateforme pour la Valorisation de l'Accueil Extrascolaire**. Cette plateforme s'organise progressivement et rassemble maintenant les fédérations actives dans le secteur ATL, les organisations syndicales privées et publiques, des opérateurs, les représentants de famille... L'objectif est de permettre à ce secteur, invisible et pourtant essentiel, d'être reconnu et valorisé, par une campagne massive de revalorisation.



La première action de la Plateforme fut d'interpeller le **Délégué Général aux Droits de l'enfant** sur la situation du secteur et de collaborer avec son équipe à l'organisation du Webinaire « **Repenser l'accueil de tous les enfants** » du 26 février 2021. Une [note de synthèse reprenant 10 recommandations](#) est disponible sur [notre site web](#) et celui du Délégué.

La FILE se lance ensuite dans la création du site web de la Plateforme, dans la rédaction de la **charte fondatrice** et dans la création d'un email info@extrascool.be.

La 1ère édition de la campagne « Pleins feux sur l'accueil extrascolaire » de la **journée de l'Accueil Extrascool** est lancée le 24 janvier 2022. Création d'un logo, d'un badge, dossiers de presse, articles dans plusieurs médias, création de supports de communications, de visuels, de courriels, interpellations Ministérielles, interpellations du secteur, invitation de la Ministre sur place... la journée se prépare. L'édition 2023 de la journée extrasCOOL, dans le sillage du succès de la précédente, s'en inspire et s'inscrit dans la même visée de visibilité et de valorisation du métier d'accueillant et accueillante. Cette année, les enfants étaient amenés à inscrire leurs rêves pour un accueil extrascolaire idéal dans un arbre souhaits fièrement exposé à la vue de tous, enfants, parents, personnels des écoles, etc.

AES de l'ISBW – Tourinnes-la-Grosse



Découvrez le métier de **Céline et Laura**, accueillantes extrascolaires de l'ISBW, à l'école communale de Tourinnes-la-Grosse.



La seconde, qualitative, vise à expliciter ces chiffres au moyen d'entretiens individuels avec les répondantes et répondants volontaires. Cette étude est disponible (<https://www.soralia.be/accueil/etudes-2024-les-conditions-de-travail-dans-laccueil-extrascolaire/>) depuis juin 2024 sur le site de SORALIA. La FILE est un partenaire privilégié du projet et fait partie du comité de pilotage de l'étude. **Une présentation officielle des résultats s'est tenue le 5 novembre 2024 lors d'un évènement intitulé « Essentiel mais délaissé : quelle situation pour l'accueil extrascolaire ? »** en présence de plusieurs représentants du monde politique, du secteur associatif, etc.



- **Accords du Non Marchand et comité de concertation**

La FILE fait partie des tables de négociation des Accords du Non Marchand (ANM), que ce soit en Commission paritaire ou avec la Fédération Wallonie-Bruxelles. La priorité avancée par les organisations patronales lors des négociations est d'assurer et de pérenniser les secteurs, services et emplois (viabilité financière, attractivité, réduction de la pénibilité au travail).

L'attention est par ailleurs portée sur le fait que, lorsqu'il y a création de nouveaux emplois ou nouvelles mesures (primes de fin d'année, écochèques, congés...), ils soient financés au niveau atteint. Toute évolution dans un secteur doit suivre les conditions sociales, les subventions doivent être adaptées en fonction. Cela doit être réglé lors de l'entame des discussions au sujet d'un nouvel accord.

Depuis 2020, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé un **nouveau processus d'ANM**, en parallèle avec ce qui se fait en Région Wallonne. La FILE a suivi et participé aux travaux via l'instance Unipso (CA, groupes travail patronaux, etc.) ou directement en tant que Partenaire social de la CP332. Nous siégeons donc tant au **comité de pilotage**, que **d'évaluation** des ANM en FWB, mais aussi au sein du **Cadastre du non marchand**. Un cahier des charges et des revendications employeurs a été élaboré. La FILE participe activement à son développement et y porte avec force les attentes de notre secteur : valorisation, reconnaissance, barèmes, postes de responsables et logistiques à financer... La revalorisation des barèmes et des conditions de travail des postes de puériculture et d'accueil d'enfants reste la priorité de notre fédération. Parallèlement à l'amélioration des conditions de la fonction d'accueil d'enfants, la FILE participe à la concertation relative au poste de direction en petite enfance, et au suivi des **barèmes** concernant les postes d'accompagnement (travailleurs et travailleuses Psycho-médico-sociaux).



Actions menées par la FILE dans le cadre des ANM :

- Veille constante de l'avancement des travaux des ANM en Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Participation active aux groupes de travail UNIPSO, membre du Conseil d'administration de l'Unipso
- Participation aux réunions de concertation, de négociation entre partenaires sociaux et le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Travail paritaire avec les partenaires sociaux en CP332 : travaux autour des classification de fonctions
- Participation au **cadastre** de l'Emploi Non-Marchand Fédération Wallonie-Bruxelles : la FILE participe notamment aux réunions du Comité de pilotage et aux groupes techniques « Mon équipe » permettant de dresser des cadastres du personnel
- Rôle **d'information** de la FILE dans le cadre des ANM : rappel des objectifs des accords avec clarification des accords ; informations et développements apportés concernant certains articles de la convention collective de travail ; suivi des décisions prises par les membres de la commission paritaire et autres lieux décisionnels...
- **Consultation** des membres du Conseil d'Administration de la FILE sur les priorités sectorielles « Enfance » (rassemblées dans un cahier UNIPSO)
- **Aide et accompagnement** des membres de la FILE : à la demande de certains membres, prise de contact avec l'ONE, consultation et vérification de la bonne application des CCTs ANM par les employeurs
- Rédaction de réponses aux questions posées par les membres et permanence téléphonique pour toutes questions liées aux ANM
- Intervention et défense patronale à la demande des employeurs : la FILE apporte des réponses juridiques (interprétation de la CCT) dans le cadre de questions ou de litige portant sur l'application des Accords du Non Marchand et sur l'interprétation des CCTs qui en découlent.
- Augmentation des **barèmes** de toutes les fonctions en enfance via les ANM 2022-2023
- Participation à l'élaboration d'un plan pour augmenter les barèmes de la fonction de puériculture en CP332, **augmentation des barèmes de puériculture via une allocation spéciale** dès 2024 afin d'établir un **rattrapage** avec les barèmes dans les autres secteurs non marchand, à fonction identique
- Accord sectoriel sur les **aménagements de fin de carrière dans le secteur public** via la réflexion pour un accord sectoriel
- Contacts réguliers avec les **secrétariats sociaux**
- ...

Dans le cadre des Accords du non marchand, pour lesquels la FILE reçoit un subside de soutien et d'accompagnement, diverses actions sont menées par la fédération auprès de ses membres : explication des objectifs des accords, informations, explications de la réglementation en vigueur, rédaction de questions aux membres, permanences téléphoniques, intervention et défense patronales, contacts réguliers avec les secrétariats sociaux... Les priorités pour l'enfance sont de revaloriser les barèmes à **hauteur de 101% des barèmes historiques de la CP330 et d'harmoniser le barème cible de puériculture/d'accueil d'enfants, progressivement, avec ceux de la CP319.02.**

Dans le cadre des Accords du Non Marchand en Communauté française et dans l'impossibilité de prendre des mesures de revalorisation barémique dès 2022, le Gouvernement de la Communauté Française a pris une décision le 15 décembre d'octroyer une subvention aux opérateurs concernés par ces accords pour que leurs travailleurs bénéficient d'écochèques.



Cette décision a été modalisée dans un accord tripartite le 19 décembre 2022, dans des Conventions collectives de travail signées (en CP 332, en CP 329.02 et en CP 319.02) et dans une circulaire du Comité C.

La FILE a collaboré étroitement avec les sociétés émettrices d'écochèques, l'ONE et l'UNIPSO afin de faciliter sur le terrain l'octroi des écochèques. Notre fédération a organisé des permanences téléphoniques et des notes explicatives sur sur note site à destination des employeurs. Ces notes détaillent cette mesure tant pour le secteur public que pour le secteur privé de la CP 332 et contient également les informations pour bénéficier des avantages négociés auprès des émetteurs d'écochèques pour notre secteur.

En 2023, les barèmes de toutes les fonctions du secteur petite enfance et ATL ont pu être augmentés. A cela s'ajoute un accord sectoriel du 18 décembre 2023 dans lequel le Gouvernement, l'ONE et les partenaires sociaux se sont engagés à augmenter significativement les barèmes de puériculture en CP332 et de prévoir des aménagements de fin de carrière pour les puéricultrices et les puériculteurs du secteur public (budget de 6 millions). La FILE a participé activement aux négociations menées afin de déterminer l'affectation de cette somme par la Ministre de l'Enfance et l'ONE et a permis d'augmenter les barèmes de puériculture de la Commission paritaire 332 au 1^{er} janvier 2024.

- **Réforme ATL et réforme des rythmes scolaires**

Le nouveau Gouvernement, dans sa Déclaration de Politique communautaire, a eu pour ambition de poursuivre la démarche de reconnaissance de l'ATL afin de le reconnaître comme un troisième lieu de vie, garant de la lutte contre les inégalités sociales, d'améliorer sa qualité et son accessibilité en visant une politique éducative cohérente scolaire/extrascolaire.

La FILE a participé activement aux différents groupes de travail de la Commission transversale mise en place par l'ancien Gouvernement, afin de faire reconnaître notre secteur et les spécificités de chaque secteur de l'ATL reconnu par l'ONE. La professionnalisation, l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité à tous les enfants est au cœur de nos revendications. Malheureusement, les travaux n'ont pas pu aboutir avant fin 2023 et devront se poursuivre dans la prochaine législature.

Cette année fait également présager les prémices d'une autre réforme attendue pour le bien être des enfants : celle des **rythmes journaliers**. La FILE commence à prendre les devants : interpellations de ses membres sur les attentes pour le secteur, création de partenariats avec les autres acteurs du secteur, collaboration régulière avec la Newsletter ONE « 100%ATL »...

- **Réforme MILAC**

Depuis plusieurs années, le secteur 0-3 ans est sollicité par l'ONE dans le cadre de la réforme des milieux d'accueil de l'enfance. La FILE a été et reste une force de réflexion et de propositions par rapport à ce dossier dont les enjeux sont d'une importance capitale.

La « Réforme MILAC » a vu le jour en 2019 et se concrétise progressivement depuis. Dans ce cadre, la FILE joue activement son rôle de concertation, de relais vers le terrain et vers l'ONE, d'accompagnement des milieux d'accueil et de suivi des différents dossiers. La philosophie et les objectifs qui sous-tendent la réforme rencontrent les valeurs de la FILE qui s'est réjouie de l'avancement de ce dossier.



Une [page](#) reprenant toutes les informations sur la réforme a été créée sur notre site. Des notes de synthèse sont proposées, toutes les informations sur la réforme y sont relayées, ainsi que la mise en avant des prises de position de la FILE dans les différents débats.

Tout au long de l'année 2024, la FILE a continué à accompagner les milieux d'accueil de la petite enfance dans leurs questionnements sur leur transformation réforme et les nouveaux subsides, notamment la mise en œuvre du **subside de renforcement** pour le poste de direction et les **exigences de formation initiale**.

Dans les chantiers restés ouverts, l'accompagnement des milieux d'accueil atypiques (**ex-fesc, ex-haltes d'accueil, ex-fse**) se poursuit en 2024 avec plusieurs réunions du comité d'accompagnement composé de l'ONE et des coordinations, dont la FILE, afin de réfléchir aux étapes de transformation de ces milieux d'accueil et notamment la question de la déduction des subventions d'aide à l'emploi.

La **réforme PFP**, qui avait également abouti à un arrêté du 7 septembre 2023, a donné lieu à un accompagnement plus spécifique de nombreux milieux d'accueil en préparation de la mise en œuvre du nouveau calcul de la PFP au 1^{er} janvier 2025 (aide à la rédaction des nouveaux contrats d'accueil, projections budgétaires, explication du nouveau calcul de la PFP et du quota d'absence de 40 jours).

Enfin, l'année 2024 a été marquée par les étapes préparatoires du **futur système de pré-demande d'accueil en ligne** développé par l'ONE. La FILE a notamment participé aux séances d'information à destination des coordinations et fait valoir ses observations, invité ses membres à participer à la phase test, participé aux séances d'information d'implémentation de ce système, informé ses membres.

- **Réforme des SASPE**

L'année 2024 a permis à l'équipe de la FILE de poursuivre le travail engagé les années précédentes afin de représenter le plus utilement possible les SASPE dans le cadre de la Réforme des SASPE qui se prépare. Une **adaptation de la réglementation** était en effet prévue pour 2023 selon le Contrat de gestion.

Tout d'abord, **la FILE et l'UNESSA ont poursuivi et finalisé leur travail d'élaboration d'un un projet de memorandum** dans le cadre de la réforme attendue. Ce travail a été réalisé avec la participation des membres des deux fédérations. Plusieurs réunions se sont tenues qui ont permis de finaliser le memorandum au premier trimestre de l'année 2023. Ce memorandum pourra être soumis au Cabinets concernés ainsi qu'à l'ONE lorsque le travail sur la réforme plus globale des **SASPE et le rapprochement éventuel avec les SRG reprendra**.

Au cours de l'année 2023, une note de convergence sur les rapprochements possibles entre les SASPE et les SRG a été présentée lors du comité d'accompagnement SASPE du 5 juillet 2023 auquel la FILE est représentée par deux de ses membres.

A la suite de cette note, la FILE a organisé une **rencontre avec ses membres SASPE** le 22 août 2023 afin de recueillir leurs positions concernant l'hypothèse d'un regroupement SASPE-SRG (en termes d'amélioration des financements, de simplification administrative,...).

Sur base des échanges entre SASPE membres, la FILE a rédigé une note de position politique intitulée « **Note politique de la FILE : réforme des SASPE : quelles mesures pour l'horizon 2025 ?** » transmise en date du 17 octobre 2023 au cabinet de la Ministre Linard ainsi qu'à l'ONE.



En 2024, dans le cadre de la réforme des SASPE, leur **mode de subventionnement** a été revu, notamment par la prise en compte de l'ancienneté réelle des travailleurs et la fixation de modalités de déduction des aides à l'emploi.

La FILE a été invitée à participer aux comités d'accompagnement de l'ONE portant sur cette transition des 4 avril et 25 juin 2024.

- **SAEMD – services d'accueil d'enfants malades à domicile**

L'année 2023 a été marquée par le constat d'une mise à mal des Services d'accueil d'enfants malades à domicile. Suite à l'**interpellation** de plusieurs membres sur la révision à la baisse de leurs subsides et des décisions de fermeture de ces services, la FILE a analysé de manière approfondie la **législation actuelle** relative aux SAEMD et a sondé ses membres afin de mieux cibler leurs difficultés actuelles et leur(s) origine(s) ainsi que leurs demandes, observations ou besoins concernant la réforme annoncée par l'article 1.1-19 du contrat de gestion ONE.

Ce travail a permis à la FILE de dégager les points de faiblesse actuels rencontrés par les SAEMD et de réfléchir à des pistes de solutions.

Ce travail a permis à la FILE **d'accompagner des membres dans leurs questionnement sur l'avenir de leurs SAEMD ainsi que de les appuyer dans leurs demandes de dérogation** auprès de l'ONE afin de permettre la survie de leurs Services.

La FILE a diffusé auprès de ses membres la **recherche participative** sur les SAEMD en préparation de la réforme réalisée par ESPRIst-ULiège à la demande de l'ONE.

En 2024, la FILE a poursuivi son travail d'analyse et d'accompagnement des membres confrontés aux difficultés d'un maintien viable de leurs SAEMD.

Parallèlement, à l'initiative du secteur, deux groupes de travail ont vu le jour en 2024 et la FILE a été invitée à rejoindre ces groupes de travail :

- un groupe de travail technique, composé de services et qui traite des difficultés quotidiennes rencontrées sur le terrain. Plusieurs membres de la FILE y participent,
- un groupe de travail politique dont le rôle est de suivre la réforme et d'interpeller sur la situation des SAEMD. La FILE participe au groupe de travail politique.

Le groupe de travail politique est constitué des différentes fédérations du secteur (FILE, FSMI, CODEF, UNESSA,...) et se réunit mensuellement afin d'échanger sur les actualités et travailler sur la construction d'un plaidoyer commun.

De ce groupe de travail politique ont émergés deux interpellations :

- En avril 2024 : Sauvez les services d'accueil d'enfants malades : les grands oubliés de la législature, ne les laissons pas disparaître ! Appel urgent à la concertation ;
- En octobre 2024 : Sauvez les services d'accueil d'enfants malades : et si nous réfléchissions ensemble à cette réforme ?



V. La FILE y participe

En tant que fédération patronale et coordination, la FILE siège et participe à diverses instances, tables de négociations et défend les intérêts du secteur. La fédération est présente dans divers conseils d'administration, groupes de travail, commissions et comités en portant les intérêts des milieux d'accueil. Elle y porte les prises de position et les questionnements de son Conseil d'Administration, dans l'intérêt de l'enfant.

Organisme	Instances	Commentaires
Commission Paritaire 332	Séances plénières	La FILE est reconnue comme une organisation représentative d'employeurs dans le secteur de l'enfance et siège à la CP 332.
	Bureau de conciliation	La FILE y siège et défend les intérêts des employeurs pour le secteur des MAE ² et des Equipes SOS enfants
APEF - Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation	Conseil d'administration + Assemblée générale	Choix des opérateurs de formations, évaluation du catalogue Formapef, soutien et accompagnement aux institutions qui rentrent un dossier de formation à l'APEF
Fonds « Maribel Social » secteur CP332	Vice Présidence du Comité de gestion du Fonds Maribel pour les MAE et les ASSS Membre des deux chambres du Fonds (ASSS/MAE) Présidence en interim de la Chambre MAE	Octrois et décisions liées aux postes Maribel.
Fonds « Groupes à risques » de la CP332	Comité de gestion des Fonds pour les MAE et les ASSS Membre des deux chambres du Fonds	Octrois et décisions liées aux bourses de formations, tutorat, parcours de valorisation des acquis d'expérience, stages, emplois jeunes...
	Comité de pilotage carnet de bord professionnel et Notre Plan de Formation	Suivi des différents volets du plan d'action et de l'élaboration du carnet de bord /Notre Plan de formation : diffusion, développement, évaluation du dispositif, budget, accompagnement, communication et évènements
	Convention Enseignement – milieux d'accueil	Tutorat, stages en MAE...
	Comité de pilotage Burn out	Enquête et pistes pour prévenir le burn out
	Comité de pilotage Retour à l'emploi	Enquête et pistes pour un retour à l'emploi dans le secteur 332
	Catalogue formapef, form'Action,	Choix des opérateurs de

² Milieux d'accueil de l'enfant (accueil petite enfance et ATL)

	opérateurs de formations tutorat	formation et financement
	Comité de pilotage emplois jeunes	Octroi et gestion financière des emplois jeunes
	Comité de pilotage valorisation des acquis des accueillant-es	Processus VAE pour la mobilité professionnelle
	Comité de pilotage du projet tutorat	Suivi du projet Tutorat
	Groupe de travail Analyse de risque ONE- Fonds MAE-ABBET	Mise en place d'un guide pratique pour les crèches et services d'accueil d'enfants
Fonds « Old Timer » de la CP332	Présidence du Fonds Old Timer Membre du CA et de l'AG du Fonds Old Timer pour les MAE et les ASSS	Octrois et décisions liées au Fonds Old Timer, Plan Tandem (aménagements de fin de carrière) Assouplissement des critères d'entrée dans le dispositif Plan Tandem
Accords du Non Marchand (ANM)	ANM en Fédération Wallonie Bruxelles	Réunions de concertation, négociation entre partenaires sociaux et le gouvernement FWB, octroi des primes, priorités pour le secteur enfance, Réunions patronales pour définir les priorités des futurs ANM ...
	Comité de pilotage cadastre non marchand	Comité de pilotage du cadastre Non marchand (non organisé en 2021)
	Comité de suivi « Mon équipe »	Groupe de travail « Mon équipe »
ONE	Conseil d'avis et groupes de travail du Conseil d'avis	Elaboration d'avis d'initiative ou réponse à des demandes d'avis sur les projets ONE, sur la législation... : éveil culturel, plan d'action task force accessibilité, révision de la PFP, certificat de direction, secteur ATL...
	Groupes techniques	Ex : groupe technique sur les co-accueil, le statut salarié, le certificat de direction...
	Commission d'agrément Accueil temps libre	La FILE y siège en tant que représentant des opérateurs de l'accueil : agrément des programmes et des opérateurs de l'accueil
	Groupes de travail de la Commission d'agrément ATL	Participation active aux GT de préparation d'avis : Rythmes scolaires annuels, Avis sur des projets de réglementation pour l'ATL, Avis sur la réforme ATL...
	Comité de programmation	La FILE y siège par le biais d'un mandat UNIPSO : comité de programmation des critères de sélections des Plans Cigogne



	Comité d'accompagnement de l'accueil spécialisé	La FILE y représente cinq membres SASPE (services d'accueil spécialisé de la petite enfance)
	CAEM - Comité d'accompagnement Enfance maltraitée	La FILE y siège via ses services SOS enfants
	Task force accessibilité ONE	La FILE participe avec les autres coordinations ONE aux réunions de la task force accessibilité de l'ONE
	Comité de pilotage formations continues	La FILE y siège via le Fonds MAE de la CP332
	Newsletter 100%ATL + Groupe de travail Media ATL	Invitation régulière à la rédaction d'articles pour la newsletter ATL de l'ONE : « L'art pour tous les enfants », « L'accueil Temps Libre ici et ailleurs... Focus sur la Ville de Gand », « jouer dedans mais comme dehors », « La petite école à Saint Gilles »...
Plateforme pour un statut salarié des accueillant.es	Présidence et coordination de la Plateforme pour un statut salarié des accueillant-es (anciennement « Plateforme pour un statut pour les accueillant-es conventionné-es »).	Coordination et secrétariat des réunions de la plateforme et participation aux débats concernant le statut salarié des accueillantes, discussions autour de l'avenir du co-accueil, rencontres avec le cabinet de la Ministre Linard, participation aux groupes techniques de l'ONE sur ce sujet
Plateforme pour la Valorisation de l'Accueil Extrascolaire	Coordination de la Plateforme pour la Valorisation de l'Accueil Extrascolaire	Coordination, pilotage et secrétariat des réunions de la plateforme, réflexions, campagne de valorisation, gestion du site, pilotage des groupes de travail
	Groupes de travail de la Plateforme de valorisation de l'AES : <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la journée ExtrasCOOL du 24 janvier - GT Capsules vidéos « vis ma vie » - GT Etude sur les conditions d'emploi dans le secteur de l'accueil extrascolaire avec Soralia - GT familles 	Membre actif et pilote de plusieurs groupes de travail de la Plateforme de valorisation de l'accueil extrasCOOL Réalisation de capsules vidéos d'animateur-rices extrascolaires Participation à l'élaboration d'une étude sur les conditions d'emploi en AES, membre du groupe de pilotage de l'étude...
UNIPSO - Union des entreprises à profit social (union de fédérations d'employeurs Région Wallonne)	Conseil d'administration et assemblée générale	Suivi de la réforme des APE, recherche sur les modes de contrôle et d'évaluation des asbl par les pouvoirs subsidiants, accords du non marchand, réforme AVIQ...



	<p>Groupes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emploi et formation - Europe - Plans de Relance - Accords du Non Marchand 	Aides à l'emploi, formation, suivi des plans de relance, FSE+ et autres bourses européennes, négociations des Accords du non marchand...
UNISOC - Union des entreprises à profit social (union de fédérations d'employeurs du secteur non-marchand au niveau fédéral)	Conseil d'administration et assemblée générale	Travail associatif, réforme des ASBL, suivi de l'actualité en droit social, salaire minimum, législation sociale...
	<p>Groupes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit social - Salaire minimum - Registre UBO - Travail associatif - Réforme des asbl - Statut sui generi des accueillant-es à domicile 	Préparation des arguments et dossiers techniques en vue des décisions à prendre en CA et en vue des positions à négocier au Conseil National du Travail
Commission transversale Accueil temps libre	Commission transversale – réforme de l'ATL	Réunions plénières de la Commission chargée de définir les orientations de la réforme ATL
	<p>Groupes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité - Décloisonnement école – enseignement - Valorisation - Professionnalisation - Formation - Agrément-reconnaissance-subvention - Qualité - Coordination ATL Locale 	La FILE siège dans les 8 groupes de travail, tantôt par un mandat FILE, tantôt par un mandat de représentation de la Commission d'agrément ATL
Consultation au Cabinet de la Ministre de l'Enfance	<p>Chantiers réforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formations - Milieux d'accueil atypiques - Niveau 1 de subsides - Autorisation - Subventionnement 	Participation active et constructives aux chantiers de concertation concernant la mise en œuvre de la réforme MILAC
	Suivi dossiers ex fesc	Suivi et propositions concernant les projets ex-fesc, chantier « milieu d'accueil atypiques »
	Consultation situation service d'accueil d'enfants	Situation des accueillant-sa(délégation syndicale, temps partiels, ancienneté...) + co accueils
	Concertations ATL	Situation de l'ATL, réforme ATL, gestion de la crise covid
Consultation au Cabinet interministériel droit des femmes	Consultation droit des femmes FWB	Priorités et objectifs à poursuivre pour promouvoir une réelle égalité entre hommes et femmes pour notre secteur
Comité d'accompagnement d'Aide à la Jeunesse	CAAJ	La FILE y siège via ses services SOS enfants



ACTIRIS	Réunions employeurs milieux d'accueil	Financement, tutorat, alternance, réforme MILAC, aides à l'emploi...
IEV - Institut Emile Vandervelde	Commission Enfance et Famille	La FILE y est invitée pour les matières de l'accueil de l'enfance
AFSCA	Réunion de concertation AFSCA – HORECA, Cuisines de collectivités, Milieux d'accueil collectifs de la petite enfance	
Santhea	Assemblée générale GT droit social et jurisprudence sur en gestion de personnel (secteur public)	Fédération d'employeurs CP330
Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant CODE asbl	Assemblée générale et réunions des membres (mensuelles)	La FILE a été acceptée en qualité de membre en novembre 2022. La CODE regroupe les associations et ONG actives dans la lutte pour l'implémentation des droits de l'enfant en Belgique



Perspectives 2025

La FILE est un acteur clé du secteur, reconnu pour son expertise, son analyse, la recherche de solutions créatives et réalistes pour les milieux d'accueil. Notre fédération poursuit et développe de nombreuses collaborations avec les autres acteurs, coordinations et fédérations du secteur. Ces partenariats et cette mise en réseau sont aussi le cœur de notre action, dans l'intérêt des milieux d'accueil et surtout, dans l'objectif d'améliorer l'accueil de tous les enfants.

Des projets débutés en 2024 se poursuivront tout au long de l'année 2025, au regard de la nouvelle législature et des orientations politiques du nouveau Gouvernement. Pour le secteur des milieux d'accueil, de nombreux dossiers entraînent une dynamique de concertation, de débat, d'adaptation et de changement : la lutte pour améliorer les conditions de travail et en sortir avec l'emploi précaire en extrascolaire de type 1, l'attractivité et la valorisation du métier, la réforme de la PFP, les milieux d'accueil atypiques, la réforme ATL en lien avec la réforme des rythmes journaliers, la situation des co-accueils, l'organisation de passerelles de formations et de processus de valorisation des acquis, la discussion sur la formation initiale, les Accords du Non Marchand... Mais surtout, la pénurie de places d'accueil et de personnel.

En 2025, deux événements pédagogiques permettront de se centrer sur l'apport des neurosciences sur les connaissances du développement des enfants. Une conférence avec Philippe Meirieu sera organisée en mai, et un colloque de plus grand ampleur à l'automne.

Suite aux interpellations des directions sur la problématique du management et du leadership, 3 journées seront organisées avec la Cosege et l'IBEFE HS sur la prise de fonction de direction dans les services d'accueil d'enfants à domicile. La FILE organisera également une journée sur la posture de direction avec Catherine Bardiau pour les milieux d'accueil petite enfance en avril. Des formations juridiques pour les responsables de structures seront également organisées.

Le projet d'accessibilité prend aussi plus d'ampleur, et vise à décroiser des secteurs afin que l'accès à une place d'accueil de qualité soit un droit pour chaque enfant. L'accessibilité sera au cœur de nos pratiques d'accueil, les familles changent : mono parentalité, précarité sociale, précarité intellectuelle, immigration sont des réalités qui viennent toucher les milieux d'accueil de plein fouet. Le milieu d'accueil peut se sentir dépourvu face aux situations de certains enfants. Le réseau est une piste qui peut apporter des réponses ou la mise en place de pont pour soutenir l'enfant et sa famille dans la difficulté passagère ou systémique.

La FILE continue de plus en plus à s'investir dans les droits de l'enfant, et à créer des collaborations avec les associations progressistes sur cette thématique cruciale pour le bien être de tous les enfants.

2025 verra également naître la 4^e édition de la journée de l'Accueil ExtrasCOOL, dont la thématique se centre sur « rendre visible le travail invisible » des pros de l'accueil extrascolaire.

La FILE souhaite remercier tous ses membres, administrateurs et administratrices, équipe et présidence pour leur engagement et les actions qu'ils mènent dans le secteur de l'accueil de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles

